



LA POPULATION RURALE DE LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

Sommaire

Liste des tableaux	4
Liste des figures	7
Liste des tableaux annexes.....	9
Introduction	13
Chapitre I : Population rurale et pauvreté	19
1. Pauvreté régionale	19
2. Pauvreté provinciale.....	22
3. Pauvreté communale	23
3.1. Province de Kenitra	23
3.2. Province de Sidi Slimane.....	25
3.2. Province de Sidi Kacem.....	25
Chapitre II : Caractéristiques démographiques de la population rurale	31
1. Population légale et accroissement démographique.....	31
2. Structure de la population municipale	34
2.1. Structure de la population selon l'âge	34
2.2. Structure de la population selon le sexe	35
2.3. Structure de la population selon les provinces	37
3. Nuptialité.....	38
3.1. Statut matrimonial	38
3.2. Age au premier mariage.....	39
3.3. Célibat définitif	40

4. Fécondité du moment	42
4.1. Indice synthétique de fécondité	42
4.2. Taux de fécondité	43
Chapitre III : Profil socioculturel de la population rurale	49
1. Aptitude à lire et à écrire	49
1.1. Taux d'analphabétisme selon le sexe	49
1.2. Taux d'analphabétisme selon l'âge	50
1.3. Taux d'analphabétisme selon les provinces	51
2. Langues lues et écrites	52
2.1. Langues lues et écrites selon le sexe.....	52
2.2. Langues lues et écrites selon les provinces.....	53
3. Scolarisation des enfants	54
4. Niveau d'instruction	56
5. Diplôme obtenu	58
Chapitre IV: Activité, emploi et chômage en milieu rural	65
1. Activité économique	65
1.1. Type d'activité	65
1.2. Taux d'activité	66
2. Caractéristiques de l'emploi	70
2.1. Actifs occupés.....	70
2.2. Actifs occupés et situation dans la profession	71
2.3. Actifs occupés et grands groupes de profession	72
2.4. Actifs occupés et branches d'activité	74
3. Caractéristiques du chômage	75
3.1. Taux de chômage par sexe.....	75
3.2. Taux de chômage par âge	76

3.3. Taux de chômage par province.....	77
Chapitre V : Profil des ménages et conditions d'habitat.....	81
1. Profil des ménages	81
1.1. Ménages et taille des ménages.....	81
1.2. Chefs de ménage selon le sexe	82
1.3. Chefs de ménage selon le statut matrimonial	83
1.4. Chefs de ménage selon le niveau d'instruction	84
1.5. Chefs de ménage selon le type d'activité	84
2. Conditions d'habitation	85
2.1. Type de logement	85
2.2. Statut d'occupation	86
2.3. Taux d'occupation	86
2.4. Equipements de base.....	87
Conclusion	91
Annexe statistique.....	95
Bibliographie.....	99

Liste des tableaux

TABLEAU 1: TAUX DE PAUVRETE PAR REGION (%).....	21
TABLEAU 2: TAUX DE PAUVRETE PAR COMMUNE RURALE DE LA PROVINCE DE KENITRA.....	24
TABLEAU 3: TAUX DE PAUVRETE PAR COMMUNE RURALE DE LA PROVINCE SIDI SLIMANE	25
TABLEAU 4: TAUX DE PAUVRETE PAR COMMUNE RURALE DE LA PROVINCE DE SIDI KACEM	26
TABLEAU 5: POPULATION LEGALE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2004	31
TABLEAU 6: EVOLUTION DE LA POPULATION LEGALE ENTRE 1994 ET 2014	32
TABLEAU 7 : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS (EN%).....	34
TABLEAU 8 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'AGE ET MILIEU DE RESIDENCE (%)	34
TABLEAU 9: STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE QUINQUENNAL	35
ET MILIEU DE RESIDENCE	35
TABLEAU 10 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (EN %).....	37
TABLEAU 11 : STRUCTURE DE LA POPULATION SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	39
TABLEAU 12: AGE AU PREMIER MARIAGE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE	40
TABLEAU 13: AGE AU PREMIER MARIAGE PAR SEXE ET PAR PROVINCE EN MILIEU RURAL DE LA REGION	40
TABLEAU 14: TAUX DE CELIBAT DEFINITIF PAR SEXE ET PAR MILIEU (EN %).....	41
TABLEAU 15: TAUX DE CELIBAT DEFINITIF PAR PROVINCE ET PAR SEXES EN MILIEU RURAL (EN %)	42
TABLEAU 16 : ISF PAR PROVINCE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE (ENFANTS PAR FEMME).....	43
TABLEAU 17: TAUX DE FECONDITE DES FEMMES EN AGE DE PROCREATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (EN ‰).....	44
TABLEAU 18: TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	49
TABLEAU 19 : TAUX D'ANALPHABETISME (%) PAR SEXE ET PROVINCE EN MILIEU RURAL.....	51
TABLEAU 20: POPULATION ALPHABETISEE SELON LES LANGUES LUES ET ECRITES, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	52

TABLEAU 21: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES ENTRE 7-12 ANS PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	55
TABLEAU 22: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES ENTRE 7-12 ANS PAR SEXE ET PROVINCE (EN %)	56
TABLEAU 23: REPARTITION DE LA POPULATION AGE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)- MILIEU RURAL	57
TABLEAU 24: REPARTITION DE LA POPULATION RURALE AGE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE, LE SEXE ET LES PROVINCES (EN %)	58
TABLEAU 25: REPARTITION DE LA POPULATION AGE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE PLUS HAUT DIPLOME ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	59
TABLEAU 26: REPARTITION DE LA POPULATION AGE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE PLUS HAUT DIPLOME, LE SEXE ET LES PROVINCES (EN %) – MILIEU RURAL	60
TABLEAU 27 : POPULATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	66
TABLEAU 28 : TAUX BRUT D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN (%)	67
TABLEAU 29 : TAUX BRUT D'ACTIVITE (EN %) PAR SEXE ET PROVINCE EN MILIEU RURAL	67
TABLEAU 30: TAUX D'ACTIVITE PAR MILIEU DE RESIDENCE, SEXE ET AGE (%)	68
TABLEAU 31: REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	71
TABLEAU 32: STRUCTURE DES ACTIFS OCCUPES SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	71
TABLEAU 33 : STRUCTURE (EN %) DES ACTIFS OCCUPES SELON LA PROFESSION PRINCIPALE, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	73
TABLEAU 34 : STRUCTURE (EN %) DES ACTIFS OCCUPES SELON LES BRANCHES D'ACTIVITE, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE ...	75
TABLEAU 35: TAUX DE CHOMAGE (EN %) PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE	76
TABLEAU 36: TAUX DE CHOMAGE SELON LES GROUPES D'AGE QUINQUENNAUX, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	77
TABLEAU 37: EVOLUTION DES MENAGES ET DE LA TAILLE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE	81
TABLEAU 38 : EVOLUTION DES MENAGES ET DE LA TAILLE DES MENAGES PAR PROVINCE EN MILIEU RURAL	82

TABLEAU 39: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENTS ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	85
TABLEAU 40: REPARTITION DES MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %).....	86
TABLEAU 41: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES, LE TAUX D'OCCUPATION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	87
TABLEAU 42: REPARTITION DES MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	88

Liste des figures

FIGURE1: TAUX DE PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	20
FIGURE 2: TAUX DE PAUVRETE PAR REGION (%).....	22
FIGURE 3 : TAUX DE PAUVRETE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%)	23
FIGURE 4 : STRUCTURE DE LA POPULATION LEGALE DE LA REGION ...	32
<i>SOURCE : RGPH 2004</i>	32
FIGURE 5: EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE ENTRE 1994 ET 2014 (%)	33
FIGURE 6 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (%)	36
FIGURE 7 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RURALE(%).....	37
FIGURE 8: TAUX DE FECONDITE DES FEMMES EN AGE DE PROCREATION SELON L'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN ‰)	44
FIGURE 9 : TAUX DE FECONDITE DES FEMMES EN AGE DE PROCREATION SELON L'AGE EN MILIEU RURAL.....	45
FIGURE 10 : TAUX D'ANALPHABETISME PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (%)	50
FIGURE 11: TAUX D'ANALPHABETISME SELON L'AGE ET LE SEXE EN MILIEU RURAL (EN ‰).....	51
FIGURE 12 : POPULATION ALPHABETISEE SELON LES LANGUES LUES ET ECRITES, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	53
FIGURE 13: POPULATION ALPHABETISEE RESIDANT EN MILIEU RURAL SELON LES LANGUES LUES ET ECRITES, LE SEXE ET LES PROVINCES (EN ‰).....	54
FIGURE 14: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES ENTRE 7 ET 12 ANS PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	55
FIGURE 15 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES ENTRE 7 ET 12 ANS PAR SEXE ET PROVINCE (%)	56
FIGURE 16 : POPULATION REGIONALE AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	57
FIGURE 17 : POPULATION REGIONALE AGEE DE 10 ET PLUS SELON LE DIPLOME ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	59
FIGURE 18 : TAUX D'ACTIVITE (%) PAR AGE ET SEXE -MILIEU RURAL-	69
FIGURE 19 : TAUX D'ACTIVITE PAR AGE ET PAR MILIEU (%)	70
FIGURE 20: ACTIFS OCCUPES SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE SEXE (%).....	72
-MILIEU RURAL-	72

FIGURE 21: TAUX DE CHOMAGE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (%)	76
FIGURE 22: TAUX DE CHOMAGE PAR SEXE ET PROVINCE (EN %).....	78
FIGURE 23 : CHEFS DE MENAGE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE .	83
FIGURE 24 : CHEFS DE MENAGE SELON LE STATUT MATRIMONIAL ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	83
FIGURE 25: CHEFS DE MENAGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	84
FIGURE 26: CHEFS DE MENAGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	85

Liste des tableaux annexes

TABLEAU N°1A: TAUX DE PAUVRETE (%) PAR REGION ET MILIEU DE RESIDENCE	95
TABLEAU N°2A : TAUX DE PAUVRETE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE	95
TABLEAU N°3A: POPULATION ALPHABETISEE SELON LES LANGUES LUES ET ECRITES, LE SEXE ET LES PROVINCES EN MILIEU RURAL DE LA REGION (%).....	96
TABLEAU N°4A: POPULATION REGIONALE AGEE DE 5 ANS ET PLUS SELON LES DIALECTES UTILISES, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	96
TABLEAU N°5A: POPULATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	97
TABLEAU N°6A: EFFECTIF DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	97
TABLEAU N°7A: MENAGES SELON LES SOURCES D'ECLAIRAGE AUTRES QUE LE RESEAU PUBLIC ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	98
TABLEAU N°8A: MENAGES SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU AUTRE QUE LE RESEAU PUBLIC ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	98
TABLEAU N°9A: REPARTITION DES MENAGES SELON L' ANCIENNETE DU LOGEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	98

INTRODUCTION

Introduction

La pauvreté au Maroc demeure essentiellement un phénomène rural. D'après les résultats de la carte de pauvreté de 2004, plus des deux tiers des pauvres résident dans les zones rurales du pays alors que celles-ci n'abritent que près de 45% de la population marocaine.

En l'espace de dix ans la dimension rurale du phénomène de pauvreté s'est accentuée. Les deux enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages menées par le HCP en 1990-1991 et 1998-1999 le montrent clairement. Le taux de pauvreté en milieu rural est plus que deux fois celui en milieu urbain (18% contre 7,6% en 1990-1991 et 24,1% contre 9,5% en 1998-1999 respectivement). La pauvreté se ruralise donc au Maroc. Le phénomène est presque contradictoire. Alors que le pays connaît une urbanisation galopante accélérée entre autres par l'exode rural, la campagne regroupe près de 70% des pauvres. Théoriquement, la pauvreté devrait suivre la mobilité des populations qui en souffrent. Or, la réalité statistique ne semble pas suivre cette logique. Ainsi, pour comprendre pourquoi y a-t-il tant de pauvres en milieu rural, la présente étude se propose de zoomer de près la population rurale à travers une analyse descriptive de ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

Tout d'abord, commençons par définir l'espace géographique qu'occupe cette population, appelé entre autres campagne. La campagne, milieu de résidence de la population rurale, désigne donc l'ensemble des espaces cultivés et habités, elle s'oppose au concept de ville, d'agglomération ou de milieu urbain. Elle est caractérisée par une faible densité par rapport aux pôles urbains environnant, par un paysage à dominance végétale (champs, prairies, forêts, et autres espaces naturels) et par une économie structurée plus fortement autour du secteur primaire.

A priori, les distinctions entre villes et campagnes paraissent banales et évidentes. Mais des mots comme ville ou campagne ne recouvrent

pas les mêmes réalités selon les pays. Celles-ci, varient en fonction des données culturelles et sociales ou des niveaux de développement économiques.

En général, on part de la ville pour définir par opposition la campagne. Ainsi, cinq notions paraissent essentielles pour déterminer un espace urbain :

- Le nombre et la taille de la population,
- Le caractère aggloméré des constructions,
- Les activités autres qu'agricoles,
- Infrastructures de base,
- Services administratifs.

Au Maroc, la catégorie des ruraux constituait la principale composante de la population. En effet, au lendemain de l'indépendance, près de 71% des habitants habitaient dans les zones rurales du Royaume. Mais au fil des années, la population rurale a perdu du poids au profit de la population citadine. De 64,8% au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1971, la part des ruraux est passée à 44,9% au dernier RGPH de 2004 et continuerait à baisser, selon les prévisions du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, jusqu'à ce qu'elle ne constituerait que moins du tiers de la population marocaine à l'horizon 2050.

Plusieurs facteurs ont contribué et contribuent encore à cette régression, on cite notamment la fragilité de l'économie rurale qui est basée essentiellement sur l'agriculture, secteur assujéti aux aléas climatiques. Aussi, la précarité des conditions de vie qui prévalent dans certaines zones campagnardes, ont poussé leurs habitants à migrer vers les villes dans le but d'améliorer leur niveau de vie.

Ainsi, l'exode rural, combiné à l'accroissement démographique ont participé à l'accélération du phénomène d'urbanisation qui envahit de plus en plus, les zones rurales limitrophes au périmètre urbain.

Conscient de ce problème, l'Etat n'a pas cessé de déployer d'importants efforts pour le développement rural et agricole.

En dépit des moyens humains et financiers mis en œuvre, les projets et programmes de développement retenus dans le cadre des politiques publiques, n'ont pas toujours abouti aux objectifs escomptés aussi bien en matière de sécurité alimentaire qu'en matière d'amélioration des conditions de vie et de production des exploitants agricoles.

Aujourd'hui, les disparités entre milieu urbain et rural comptent parmi les principales contraintes du développement humain au Maroc. Selon la carte de pauvreté 2004, 22% de la population rurale du pays vit au dessous du seuil de pauvreté, soit plus des deux tiers de la population pauvre du Royaume.

Cette situation est encore plus alarmante dans plusieurs régions du pays, notamment la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen où le taux de pauvreté dans les campagnes a atteint 26,4%, soit l'équivalent de 2,2 fois celui des villes.

En revanche, la levée des contraintes auxquelles est exposé le développement rural nécessite une profonde réflexion pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie intégrée qui implique tous les acteurs locaux, qu'ils soient services extérieurs, collectivités locales, ressources humaines ou autres.

C'est dans ce cadre là que s'inscrit la présente étude dont l'objectif principal est de fournir aux décideurs de la chose publique, une base de travail pouvant les aider à mieux orienter les actions de développement.

Ainsi, ce document se propose de dresser le profil démographique et socioéconomique de la population rurale résidant dans la région du GCBH, sur la base des résultats du RGPH 2004.

Le premier chapitre de cette étude sera l'occasion de jeter la lumière sur les taux de pauvreté en milieu rural de la région du GCBH avec

une extension de ceux-ci sur tous les niveaux territoriaux : national, régional, provincial et communal.

Afin de comprendre pourquoi la pauvreté élit domicile à la campagne, le présent document tentera de diagnostiquer, dans le deuxième jusqu'au dernier chapitre, la situation démographique, sociale et économique des ruraux.

Ainsi, le deuxième chapitre traitera des caractéristiques démographiques de la population rurale, notamment celles liées à la nuptialité et à la fécondité. Le profil socioculturel de la population rurale sera présenté dans le troisième chapitre. Quant aux indicateurs relatifs à l'activité économique, l'emploi et le chômage, ils feront l'objet de l'avant dernier chapitre. A la fin, le rapport mettra l'accent sur le profil des chefs de ménage ruraux avec une description de leurs conditions d'habitation ainsi que des moyens de confort qui leur sont disponibles.

CHAPITRE I : POPULATION RURALE ET PAUVRETE

Chapitre I : Population rurale et pauvreté

La pauvreté est un phénomène tangible mais complexe à cerner vu ses aspects multidimensionnels. Plusieurs approches ont été élaborées afin de déterminer les différentes formes liées à ce phénomène. Cependant, les formes les plus utilisées, à l'échelle internationale, sont celles de la pauvreté absolue et de la pauvreté relative, toutes les deux fondées sur l'approche monétaire. Ces deux concepts sont basés sur deux composantes, la première alimentaire correspondant au coût du panier qui assure un minimum nutritionnel et qui est équivalent à 1984 kcal par jour et par personne, et la deuxième exprimée en termes de dépenses minimales autres que celles liées à la nutrition.

Au Maroc, l'approche retenue est celle de la pauvreté relative dont le seuil est obtenu en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation plus conséquente de biens et services non alimentaires réalisés par les ménages qui atteignent effectivement le minimum nutritionnel requis. Cette approche a donné lieu à la carte de pauvreté dont la conception s'appuie sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et des Enquêtes sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) et celles sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVN).

Le présent chapitre se propose de mettre la lumière sur quelques indicateurs de la carte de pauvreté de 2004 (basée sur les résultats du RGPH 2004 et de l'ENCDM de 2001), en milieu rural, tout en focalisant l'analyse sur tous les niveaux territoriaux: national, régional, provincial et communal.

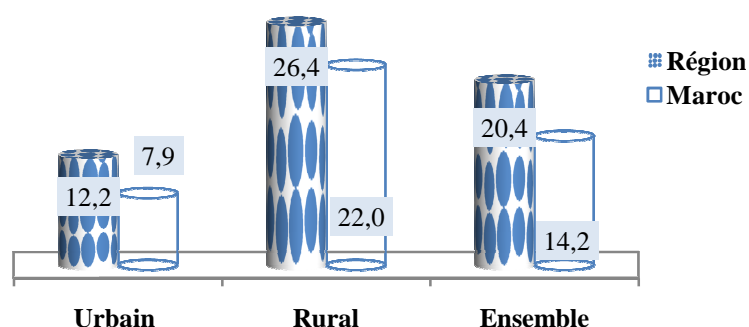
1. Pauvreté régionale

Selon la carte de pauvreté 2004, une personne sur cinq (20,4%) vivait sous le seuil de la pauvreté¹ au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen contre une personne sur sept (14,2%) au niveau national.

¹ Le seuil de pauvreté est fixé à 1687 DH par mois pour un ménage moyen (5,6 membres) en milieu urbain, et à 1745 DH par mois pour un ménage moyen (6,4 membres) en milieu rural.

Par milieu de résidence, la pauvreté est très prononcée en milieu rural puisqu'elle représente 2,2 fois celle des villes dans la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen (26,4% contre 12,2% respectivement). Cet écart est encore plus accentué, au niveau national, car le taux rural de pauvreté équivaut 2,8 fois celui du milieu urbain (22% contre 7,9% respectivement).

Figure1: Taux de pauvreté par milieu de résidence (%)



Source: Carte de pauvreté 2004

La comparaison des taux régionaux de pauvreté laisse apparaître de grandes disparités entre les régions. En effet, l'écart absolu entre le taux de pauvreté le plus élevé, enregistré au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen (20,4%) et celui le plus bas atteint par la région de Oued Ed-Dahab-Lagouira (2,8%), est de 17,7 points. En outre, huit régions ont connu des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale (14,2%) ; il s'agit, autre que la région du Gharb, de la région de Meknès-Tafilalt (19,5%), de Marrakech-Tensift El Haouz (19,2%), de Sous-Massa-Draâ (18,9%), de l'Oriental (17,9%), de Doukala-Abda (15,6%), de Taza-Al houceima-Taounate (14,5%) et de Tadla-Azilal (14,4%).

Quant aux régions qui ont enregistré des taux de pauvreté inférieurs ou égal à celui de l'ensemble du pays, elles sont également au nombre de huit et se distinguent en deux groupes : le premier groupe avec un taux de pauvreté à deux chiffres et qui concerne les régions de Fes-Boulemane (14,2%), Chaouia-Ouardigha (13,5%), Guelmim-Es-Semara (13,1%), Tanger-Tetouan (12,4%). Le deuxième groupe comprend les deux capitales du pays, administrative et économique et

les régions sahariennes (Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Oued Ed-Dahab-Lagouira).

L'intensité du phénomène de pauvreté est ressentie avec force en milieu rural où le taux de pauvreté atteint 22%, au niveau national, alors qu'en milieu urbain, la pauvreté reste relativement modérée (7,9%).

Tableau 1: Taux de pauvreté par région (%)

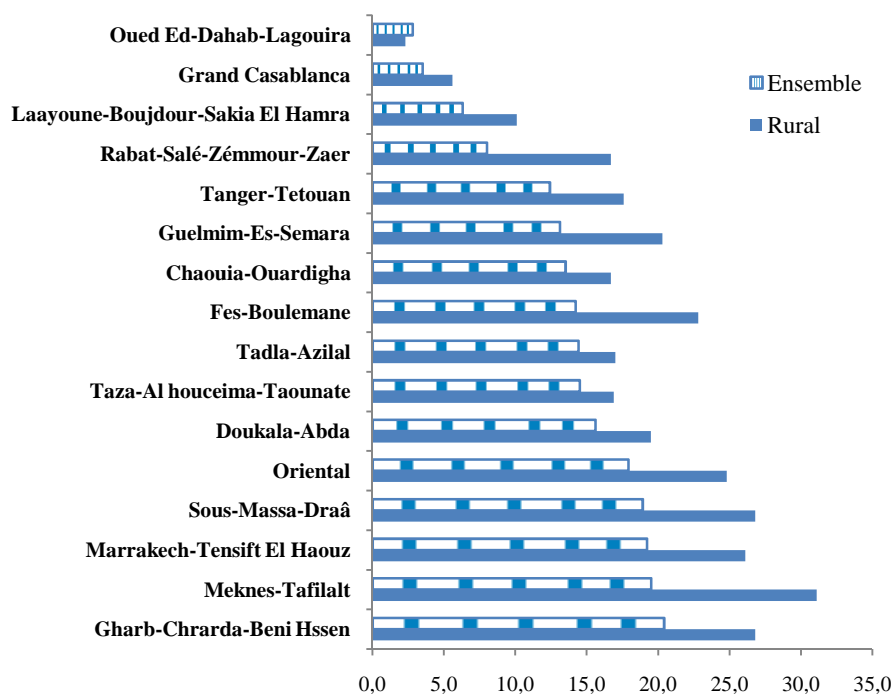
Région	Rural	Ensemble
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	26,4	20,4
Meknes-Tafilalt	31,1	19,5
Marrakech-Tensift El Haouz	26,1	19,2
Sous-Massa-Draâ	26,8	18,9
Oriental	24,8	17,9
Doukala-Abda	19,5	15,6
Taza-Al houceima-Taounate	16,9	14,5
Tadla-Azilal	17,0	14,4
Fes-Boulemane	22,8	14,2
Chaouia-Ouardigha	16,7	13,5
Guelmim-Es-Semara	20,3	13,1
Tanger-Tetouan	17,6	12,4
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	16,7	8,0
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	10,1	6,3
Grand Casablanca	5,6	3,5
Oued Ed-Dahab-Lagouira	2,3	2,8
Ensemble	22,0	14,2

Source : Carte de pauvreté 2004

Par région, ce taux est supérieur à cette moyenne, en milieu rural, dans six régions, y compris la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, qui occupe la 3^{ème} position selon l'importance du phénomène.

Il est à souligner que la région qui possède le taux de pauvreté le plus élevé est celle de Meknès-Tafilalt où près du tiers de la population campagnarde est considéré comme pauvre.

Figure 2: Taux de pauvreté par région (%)



Source: Carte de pauvreté 2004

2. Pauvreté provinciale

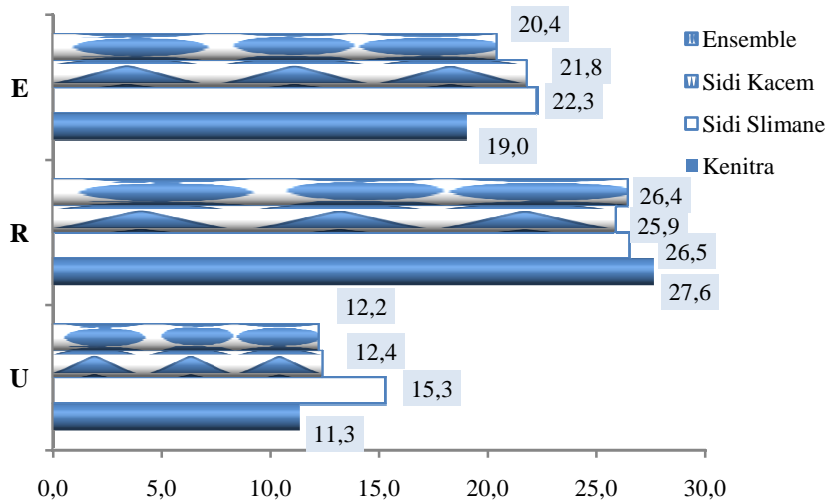
L'examen du graphique, ci-dessous, permet de constater que le milieu rural de toutes les provinces de la région affiche des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale.

Par ailleurs, au niveau intra-régional, on remarque que la province de Kenitra enregistre le taux de pauvreté le plus élevé, et Sidi Kacem celui le plus bas. Aussi, les taux de pauvreté des provinces de Sidi Slimane et de Kénitra se situent au dessus de la moyenne régionale qui est de 26,4%.

On souligne, cependant, le niveau très rapproché des taux de pauvreté des trois provinces puisque l'écart absolu entre le taux le plus élevé et celui le plus bas n'est que de 1,7 points.

En milieu urbain de la région, la situation par province est différente de celle en milieu rural. En effet, les villes de la province de Kénitra enregistrent le taux de pauvreté le plus faible avec 11,3% contre 12,4% pour Sidi Kacem et 15,3% pour Sidi Slimane.

Figure 3 : Taux de pauvreté par province et milieu de résidence (%)



Source: Carte de pauvreté 2004

3. Pauvreté communale

3.1. Province de Kenitra

Le niveau de pauvreté cache de fortes disparités entre les communes rurales de la même province. Ainsi, dans huit communes de la province de Kenitra, plus de 30% de la population est classé dans la catégorie des pauvres. De plus, six communes ont des taux de pauvreté compris entre 20% et 30%. On trouve, également, quatre communes dont le taux se situe entre 10% et 20%. Toutefois, deux communes peuvent être considérées comme non pauvres puisque leur taux de pauvreté ne dépasse pas 10% ; il s'agit de Sidi Boubker El haj et d'Oued El Makhazine qui ont des taux de pauvreté respectifs de 7,4% et 5,8%.

Tableau 2: Taux de pauvreté par commune rurale de la province de Kénitra

	TP(%)
Oued El Makhazine	5,8
Sidi Boubker El Haj	7,4
Arbaoua	13,6
Ben Mansour	15,1
Sidi Mohamed Ben Mansour	15,1
Mnasra	19,5
Kariat Ben Aouda	20,6
Souk Tlet El Gharb	21,1
Moulay Bouselham	22,4
Mograne	24,0
Sidi Taibi	24,9
Oulad Slama	28,5
Ameur Seflia	30,2
Lalla Mimouna	34,8
Bahara Oulad Ayad	35,7
Sidi Mohammed Lahmar	35,8
Chouafaa	40,5
Sidi Allal Tazi	42,3
Beni Malek	44,4
Haddada	59,2

Source : Carte de pauvreté 2004

A la fin, on peut conclure que le milieu rural de la province de Kenitra est très marqué par la pauvreté puisque 14 communes parmi 20 enregistrent des taux de pauvreté dépassant 20%.

3.2. Province de Sidi Slimane

En analysant les données relatives au taux de pauvreté dans le milieu rural de la province de Sidi Slimane, on remarque que toutes les communes, dont l'effectif s'élève à neuf, sont affectées par des niveaux élevés de la pauvreté. En effet, quatre d'entre elles affichent des taux de pauvreté supérieurs à 30%. Quant aux autres, leurs taux varient entre 18% et 30%.

Tableau 3: Taux de pauvreté par commune rurale de la province Sidi Slimane

	TP(%)
Dar Bel Amri	18,2
Sfafa	19,2
Oulad Hcine	20,3
Kceibya	24,1
Msaada	26,5
Ameur Chamalia	30,2
Boumaiz	36,4
Azghar	41,0
Oulad Ben Hammadi	45,0

Source : Carte de pauvreté 2004

3.2. Province de Sidi Kacem

Il ressort du tableau, ci-dessous, que dans 78,2% (18 en effectif) des communes rurales de la province de Sidi Kacem, la pauvreté affiche des taux supérieurs à 20%.

En revanche, celles dont le taux de pauvreté est compris entre 10% et 20% ne représentent que 17,4% (4 en effectif) du total des communes rurales et seule une commune (Taoughilt) possède un taux de pauvreté au dessous de 10%.

Tableau 4: Taux de pauvreté par commune rurale de la province de Sidi Kacem

	TP(%)
Taoughilt	6,5
Sidi Azzouz	15,0
Sidi Mhamed Chelh	17,6
Sidi Al Kamel	17,8
Ain Dfali	18,6
Ermilate	21,8
Oulad Nouel	21,9
Al Haouafate	23,7
Zaggota	24,2
Lamrabih	24,3
Zirara	24,9
Bir Taleb	25,6
Chbanate	27,7
Dar Laaslouji	28,0
Sidi Ahmed Benaissa	28,7
Bni Oual	29,4
Tekna	31,0
Selfat	31,1
Moulay Abdelkader	35,7
Sefsaf	36,7
Nouirate	42,5
Sidi Ameer Al Hadi	44,0
Bab Tiouka	45,4

Source : Carte de pauvreté 2004

D'après les résultats précédents, on constate avec force que la pauvreté sévit de façon inquiétante dans les campagnes de la région puisque la majorité des communes rurales abrite une part importante de pauvres. Ceci nous incite à étudier de près les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population rurale afin de chercher d'éventuelles explications à ce phénomène et tenter, par la même occasion de répondre à un tas de questions dont notamment : Quel niveau d'instruction possèdent les campagnards ? De quoi vivent-ils ? Et quelles sont les conditions d'habitation qui leur sont disponibles ?

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION RURALE

Chapitre II : Caractéristiques démographiques de la population rurale

Dans ce deuxième chapitre, le profil démographique de la population rurale sera abordé, d'une part, à travers l'évolution de celle-ci entre 1994 et 2014, et d'autre part, à travers l'analyse des structures de la population par âge, sexe et province. Outre ces deux aspects, le comportement des ruraux en matière de nuptialité et de fécondité fera également l'objet de cette partie du document.

1. Population légale et accroissement démographique

Lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, 936 045 personnes ont été recensées parmi la population légale du milieu rural de la région du Gharb Chrarda Béni Hssen contre 13 428 074 pour l'ensemble du pays, soit une part de 7%.

Tableau 5: Population légale selon le milieu de résidence en 2004

	Urbain	Rural	Ensemble
Région	720 678	936 045	1 656 723
%	43,5	56,5	100,0
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708
%	55,1	44,9	100,0
Région/ Maroc (%)	4,4	7,0	5,5

Source : RGPH 2004

D'après le tableau précédent, on constate la prédominance du caractère rural sur la région du GCBH. En effet, 56,5% de la population régionale habitent dans les campagnes alors que pour l'ensemble du pays, cette part n'est que de 44,9%.

Figure 4 : Structure de la population légale de la région



Source : RGPH 2004

La lecture du tableau, ci-dessous, permet de voir que la part de la population rurale dans l'ensemble national a augmenté de 0,2 point par rapport à son niveau en 1994. En revanche, et selon les projections du CERED, celle-ci va stagner à 7% durant les 10 ans qui vont suivre le RGPH 2004.

Comparé à la population urbaine en 2004, le poids des campagnards de la région dans la population rurale de l'ensemble du royaume, reste plus élevé que celui de son analogue de la population urbaine (7% contre 4,4%). Il y a lieu de noter que la part des citoyens régionaux dans l'ensemble national s'élèvera à 4,5% à l'horizon 2014.

Tableau 6: Evolution de la population légale entre 1994 et 2014

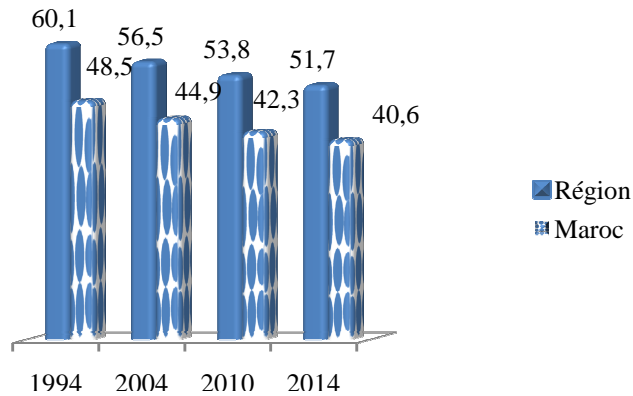
	Population rurale			Population urbaine		
	Région	Maroc	R/M (%)	Région	Maroc	R/M
1994	860 947	12 658 058	6,8	570 545	13 415 659	4,3
2004	936 045	13 428 074	7,0	720 678	16 463 634	4,4
2010	949 000	13 463 000	7,0	816 000	18 388 000	4,4
2014	945 000	13 464 000	7,0	882 000	19 714 000	4,5

Source : RGPH 1994 et 2004, projections du CERED

Cependant, entre 1994 et 2014, on assiste à un recul de la représentativité des ruraux, au sein de la région, au profit des citoyens. De 60,1% en 1994, leur part va passer à 51,7% en 2014. De plus, le rythme de cette baisse n'est pas similaire entre ces deux périodes intercensitaires. En effet, le poids de la population rurale a perdu 3,6 points entre 1994 et 2004, alors qu'il a diminué de 4,8 points entre 2004 et 2014. La même tendance est observée au niveau national où la part des ruraux est passée de 48,5% à 44,9% entre 1994 et 2004 et de

44,9% à 40,6% au cours de la période 2004-2014, perdant ainsi 3,6 et 4,3 points respectivement.

Figure 5: Evolution de la population rurale entre 1994 et 2014 (%)



Source : RGPH 1994 et 2004, projections du CERED

En termes d'évolution, la population rurale de la région a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 0,84% entre les deux derniers recensements (1994 et 2004) contre 0,59% pour la population rurale du Maroc.

Force est de constater que le TAAM de la population urbaine est plus élevé que celui de la population rurale aussi bien pour la région que pour l'ensemble du pays.

Selon les projections du CERED, le rythme d'accroissement de la population rurale baissera davantage entre 2004 et 2010 et le TAAM atteindra 0,23%. Entre 2010 et 2014, la population rurale continuera sa diminution jusqu'à atteindre un taux d'accroissement négatif de l'ordre de -0,11%.

Tableau 7 : Taux d'accroissement annuels moyens (en%)

	Population rurale		Population urbaine	
	Région	Maroc	Région	Maroc
1994-2004	0,84	0,59	1,47	1,38
2004-2010	0,23	0,04	1,06	1,06
2010-2014	-0,11	0,00	0,87	1,03

Source : RGPH 1994 et 2004, projections du CERED

2. Structure de la population municipale

2.1. Structure de la population selon l'âge

2.1.1. Structure par grand groupes d'âge

La structure par grand groupes d'âge montre que les enfants âgés de moins de 15 ans sont plus nombreux dans les campagnes que dans les villes (34,9% contre 29,1% respectivement). Tandis que pour la population en âge d'activité (15-59 ans), la situation est en faveur du milieu urbain qui abrite 63,4% de la population appartenant à cette tranche d'âge contre 58,5% pour le milieu rural. Le même constat est fait pour les personnes âgées de 60 ans et plus dont la part, en milieu urbain, est de l'ordre de 7,5% alors qu'elle est de 6,6% en milieu rural.

Tableau 8 : Structure de la population par grand groupe d'âge et milieu de résidence (%)

	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
moins de 15 ans	29,1	34,9	32,4
15-59	63,4	58,5	60,6
60 ans et plus	7,5	6,6	7,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.1.2. Structure par âge quinquennal

L'analyse de la structure de la population par âge quinquennal fait apparaître une concentration de la population entre 0 et 25 ans, soit 58,8% en milieu rural et près de la moitié (49,1 %) en milieu urbain.

Au sein de cette tranche d'âge, les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont majoritaires dans les campagnes avec 12,5%, suivis de ceux âgés entre 10 et 14 ans, avec 12,3%, alors qu'en ville on trouve l'inverse avec 10,4% pour les 10-14 ans et 10,2% pour les 15-19 ans.

Au-delà de 25ans, plus on avance dans l'âge, plus la proportion de la population dans chaque groupe d'âge quinquennal diminue. Ce constat est identique pour les deux milieux de résidence.

Tableau 9: Structure de la population par groupe d'âge quinquennal et milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
0-4	9,2	11,5	10,5
5-9	9,5	11,1	10,4
10-14	10,4	12,3	11,5
15-19	10,2	12,5	11,5
20-24	9,8	11,4	10,7
25-29	8,3	8,2	8,3
30-34	7,8	6,5	7,1
35-39	7,2	5,1	6,0
40-44	7,2	5,3	6,1
45-49	5,8	3,9	4,7
50-54	4,4	3,3	3,8
55-59	2,7	2,2	2,4
60-64	2,5	2,2	2,3
65-69	1,7	1,4	1,6
70-74	1,6	1,4	1,5
75+	1,6	1,4	1,5
nd	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

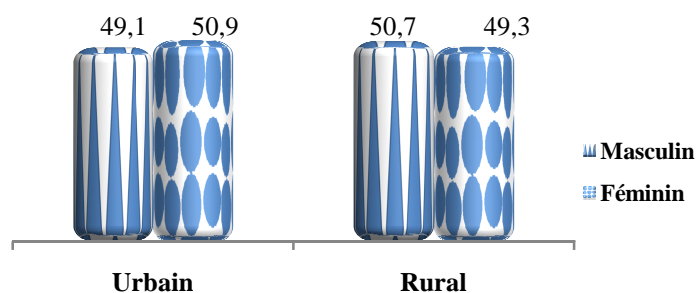
Source : RGPH 2004

2.2. Structure de la population selon le sexe

Si on trouve un équilibre entre les hommes et les femmes en termes d'effectif au niveau de l'ensemble de la région du GCBH, en milieu rural la balance est un peu en faveur du sexe masculin qui représente

50,7% de la population totale, tandis qu'en milieu urbain, la majorité revient au sexe féminin avec 50,9%.

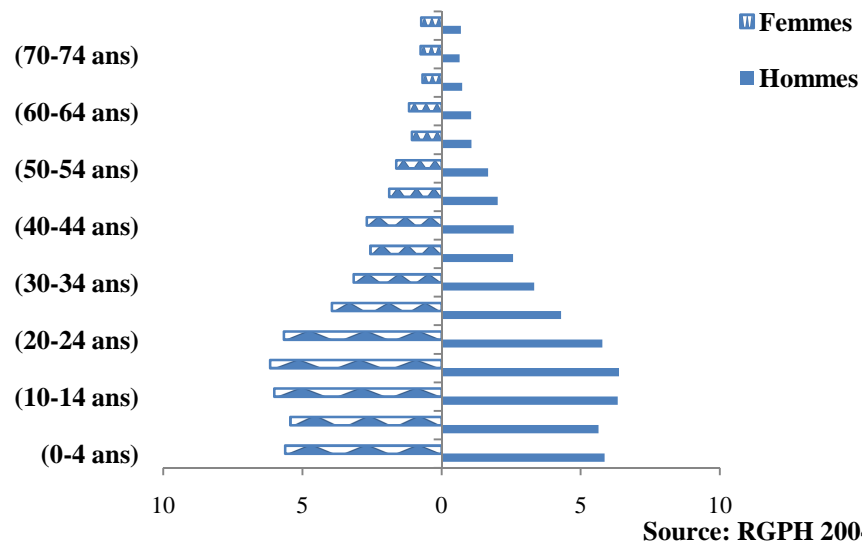
Figure 6 : Structure de la population par sexe et milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2004

La lecture de la pyramide des âges présentée, ci-dessous, montre que la base de celle-ci, est constituée essentiellement des jeunes (tous sexes confondus) de moins de 25 ans. Cependant, on observe un rétrécissement de la base au niveau des tranches d'âges inférieures à 10 ans, des deux sexes. Ceci, peut être expliqué par la baisse de la fécondité qui se traduirait, à l'avenir, par un vieillissement de la population.

Figure 7 : Pyramide des âges de la population rurale(%)



2.3. Structure de la population selon les provinces

L'analyse de la structure de la population régionale par province laisse apparaître des disparités quant à la répartition de cette population selon les deux milieux de résidence. Ainsi, on trouve que le caractère rural est très dominant dans les provinces de Sidi Kacem et Sidi Slimane. En effet, près de 70% de la population réside dans les campagnes de la province de Sidi Kacem, et un peu moins des deux tiers dans le milieu rural de Sidi Slimane. Or ce n'est pas le cas de la province de Kenitra puisque c'est la population urbaine qui prédomine avec 52,3% de la population contre 47,7% pour les ruraux.

Tableau 10 : Structure de la population par province et milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Kenitra	52,3	47,7	100,0
Sidi Slimane	38,0	62,0	100,0
Sidi Kacem	30,2	69,8	100,0
Ensemble	43,2	56,8	100,0

Source : RGPH 2004

3. Nuptialité

3.1. Statut matrimonial

En 2004, la répartition de la population rurale âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial laisse apparaître une prédominance des personnes mariées avec 54,3%, suivies des célibataires avec 39,3%. Quant aux veufs et divorcés, ils ne représentent, respectivement, que 4,7% et 1,7%.

Cette structure diffère d'un sexe à l'autre. En effet, les hommes célibataires ont un poids beaucoup plus élevé que celui des femmes (45,8% contre 32,6%). Tandis que pour les autres statuts (mariés, divorcés et veufs) c'est le sexe féminin qui vient en tête.

Il y a lieu de signaler que le divorce et le veuvage sont des phénomènes qui prévalent essentiellement chez les femmes. On trouve ainsi, parmi celles-ci, 8,8% de veuves alors que 0,8% seulement des hommes sont en état de veuvage. Ceci peut être expliqué, entre autres, par le fait que l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, ainsi que le remariage de ces derniers, après le décès de leurs épouses. Chose qui est rare chez la femme, qui choisit de sacrifier sa vie à ses enfants si elle en a, ou de rester fidèle à la mémoire de son défunt mari au cas où elle n'a pas enfanté.

Pour ce qui est des femmes divorcées, elles sont de l'ordre de 2,7%, alors qu'au sein des hommes, une minorité (0,7%) est en rupture de son union conjugale. Cette réalité peut trouver son explication dans le fait que, selon les mœurs qui prévalent dans les pays arabes, notamment le notre, la décision du mariage revient toujours aux hommes et que les chances d'un deuxième mariage pour les femmes divorcées ou veuves sont faibles.

Par milieu de résidence, la part des personnes mariées en milieu rural est un peu plus élevée que celle des citadins (54,3% contre 51,9%). Quant au phénomène de célibat, il a presque un poids similaire aussi bien en villes que dans les campagnes. Pour ce qui est du divorce et du veuvage, ils sont plus répandus en milieu urbain qu'en milieu rural (2,6% contre 1,7% et 5,6% contre 4,7% respectivement).

Tableau 11 : Structure de la population selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

		Etat matrimonial				Total
		Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs	
Urbain	M	45,8	52,4	1,0	0,8	100,0
	F	34,3	51,5	4,2	10,1	100,0
	T	39,8	51,9	2,6	5,6	100,0
Rural	M	45,8	52,7	0,7	0,8	100,0
	F	32,6	55,9	2,7	8,8	100,0
	T	39,3	54,3	1,7	4,7	100,0
Région	M	45,8	52,6	0,8	0,8	100,0
	F	33,4	53,9	3,4	9,4	100,0
	T	39,5	53,2	2,1	5,1	100,0

Source : RGPH 2004

3.2. Age au premier mariage

En 2004, l'âge au premier mariage a atteint 27,2 ans en milieu rural de la région contre 27,5 ans pour le même milieu au niveau national.

Par sexe, les filles rurales de la région se marient un peu plus tôt que les hommes (25,5 ans contre 28,8 ans) et contractent leur première union au même âge que les filles rurales du reste du pays.

Quant aux hommes, leur âge au premier mariage, au niveau du milieu rural de la région est plus jeune que celui de leurs semblables au Maroc.

Par milieu de résidence, les citadins se marient un peu plus tard que les ruraux quelque soit leur sexe (respectivement 32,5 ans contre 28,8 ans pour les hommes et 27,6 ans contre 25,5 ans pour les femmes).

Tableau 12: Age au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	32,5	28,8	30,5	32,2	29,5	31,2
Féminin	27,6	25,5	26,5	27,1	25,5	26,3
Total	29,9	27,2	28,5	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 2004

Selon les données du RGPH 2004, l'âge au premier mariage en milieu rural de la province de Kenitra est au dessous de la moyenne régionale, soit 26,3 ans contre 27,2 ans. En contrepartie, celui observé au niveau des deux provinces de Sidi Kacem et de Sidi Slimane se situe au dessus de cette moyenne (27,7 ans et 28,0 ans respectivement contre 27,2 ans).

Il est à noter que l'âge au 1^{er} mariage enregistré au niveau de la province de Sidi Slimane est le plus élevé de toute la région du Gharb Chrarda Beni Hssen.

Tableau 13: Age au premier mariage par sexe et par province en milieu rural de la région

	Kenitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région
Masculin	28,0	29,3	29,6	28,8
Féminin	24,6	26,0	26,3	25,5
Total	26,3	27,7	28,0	27,2

Source : RGPH 2004

3.3. Célibat définitif

Le taux régional de célibat définitif, défini par le rapport des personnes célibataires âgées de 55 ans sur le total de la population ayant le même âge (tous statuts matrimoniaux confondus), a atteint 1,9% en 2004.

Ce taux diffère selon le milieu de résidence et le sexe. Il est plus élevé dans les villes où il atteint 2,6%, que dans les campagnes où il est de

l'ordre de 1,2%. Aussi, les hommes sont-ils plus touchés par ce phénomène que les femmes (2% contre 1,8%). Ainsi, si on croise le milieu de résidence avec le sexe, on constate que les femmes rurales sont les moins concernées par le célibat définitif car leur part est de 0,9%.

Au niveau national, le célibat définitif est plus présent par rapport à la région du Gharb Chrarda Beni Hssen. En effet, il est de l'ordre de 3,0% aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, la situation est différente par milieu de résidence car les citadins qui ont 55 ans et qui ne se sont jamais mariés, représentent 3,7% du total des personnes ayant cet âge, alors que dans les campagnes, elles ne sont que de 1,9%.

Tableau 14: Taux de célibat définitif par sexe et par milieu (en %)

	Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,6	1,5	2,0	3,5	2,2	3,0
Féminin	2,6	0,9	1,8	3,9	1,7	3,0
Total	2,6	1,2	1,9	3,7	1,9	3,0

Source : RGPH 2004

L'analyse par province montre que le milieu rural de la province de Sidi Slimane enregistre le taux de célibat définitif le plus élevé dans toute la région, soit 1,4% contre 1% et 1,2% pour les provinces de Kenitra et de Sidi Kacem respectivement.

Par sexe, ce constat est pareil pour les femmes résidant à Sidi Slimane car leur taux de célibat définitif est de l'ordre de 1,3% alors qu'il est de 0,8% pour Sidi Kacem et de 0,7% pour Kenitra. Quant au sexe masculin, le premier rang est occupé par le rural de la province de Sidi Kacem avec 1,8%, suivi de Sidi Slimane (1,5%) et ensuite de Kenitra avec 1,3%.

Tableau 15: Taux de célibat définitif par province et par sexe en milieu rural (en %)

	Kenitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région
Masculin	1,3	1,8	1,5	1,5
Féminin	0,7	0,8	1,3	0,9
Total	1,0	1,2	1,4	1,2

Source : RGPH 2004

4. Fécondité du moment

4.1. Indice synthétique de fécondité

La fécondité du moment des femmes en âge de procréation est approchée par le taux² et l'indice synthétique de fécondité³ (ISF). Ce dernier s'élève à 2,6 enfants par femme au niveau de la région contre 2,5 pour l'ensemble du pays. Cependant, par milieu de résidence, les ISF régional et national sont identiques, soit 3,1 enfants/femme en milieu rural et 2,1 en milieu urbain.

Par province, il y a lieu de souligner que les femmes rurales de Kenitra sont les plus fécondes de toute la région. En effet, elles ont enregistré un ISF de 3,4 enfants/femme contre, respectivement, 3,0 et 2,9 pour les femmes rurales de Sidi Kacem et Sidi Slimane.

Il y a lieu de constater qu'en milieu urbain, l'ISF s'élève à 2,1 enfants par femme pour les trois niveaux: national, régional et provincial.

² Le Taux de fécondité est la proportion d'enfants par femme à des âges déterminés.

³ ISF est égal au nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à l'issue de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Tableau 16 : ISF par province et par milieu de résidence (enfants par femme)

	Urbain	Rural	Total
Kenitra	2,1	3,4	2,7
Sidi Kacem	2,1	3,0	2,7
Sidi Slimane	2,1	2,9	2,6
Région	2,1	3,1	2,6
Maroc	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004

4.2. Taux de fécondité

Il ressort de la série des taux de fécondité par âge des femmes rurales en âge de procréation, présentée dans le tableau ci-dessous, que l'essentiel des naissances est réalisé entre 20 et 39 ans alors qu'en milieu urbain la fécondité des femmes est importante entre 25 et 34 ans. Ainsi, avant l'âge de 20 ans, la fécondité enregistre des taux relativement faibles : 32,1‰ et 15,2‰, respectivement pour les milieux rural et urbain.

A partir de 20 ans, le nombre de naissances augmente jusqu'à atteindre son maximum pour les femmes âgées de 25 à 29ans, et ce aussi bien pour les villes que pour les campagnes (111,1‰ et 155,7‰ respectivement).

Au-delà de 40 ans en milieu rural et de 35 ans en milieu urbain, la fécondité connaît un repli rapide et atteint son niveau le plus bas vers l'âge de 45 à 49 ans (12,6‰ pour les femmes rurales et 7,6‰ pour les citadines)

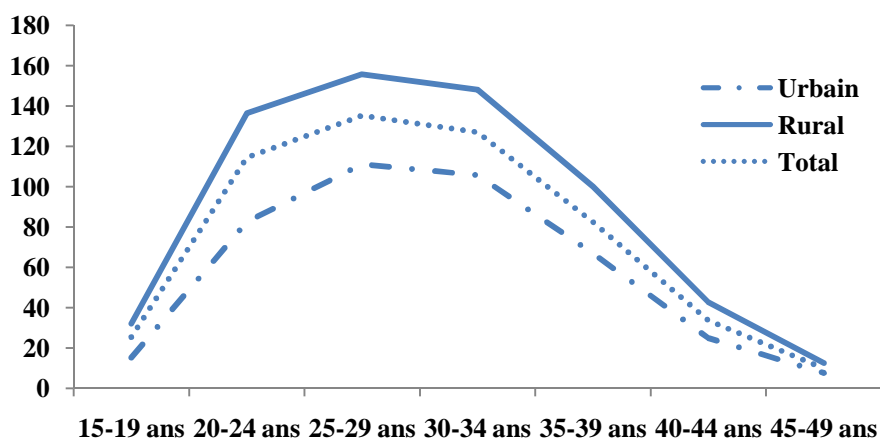
Tableau 17: Taux de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence (en ‰)

Groupes d'âge	Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	15,2	32,1	25,5	13,5	25,2	19,1
20-24 ans	82,5	136,4	114,4	76,2	126,9	99,0
25-29 ans	111,1	155,7	135,2	107,8	152,6	126,6
30-34 ans	105,8	148,1	127,1	107,8	146,7	123,2
35-39 ans	66,9	100,0	82,4	70,7	100,6	81,7
40-44 ans	24,9	42,7	33,6	26,8	45,2	33,7
45-49 ans	7,6	12,6	9,9	7,7	14,5	10,3

Source : RGPH 2004

Les taux de fécondité enregistrés dans chaque milieu de résidence laissent apparaître la prédominance, à tout âge, des naissances réalisées en milieu rural sur celles qui ont eu lieu en villes. Cette prééminence est très ressentie, surtout pour la tranche d'âge 20-24 ans où l'écart observé entre les deux milieux est de 53,9 naissances pour 1000 femmes (82,5‰ en ville contre 136,4‰ dans les campagnes).

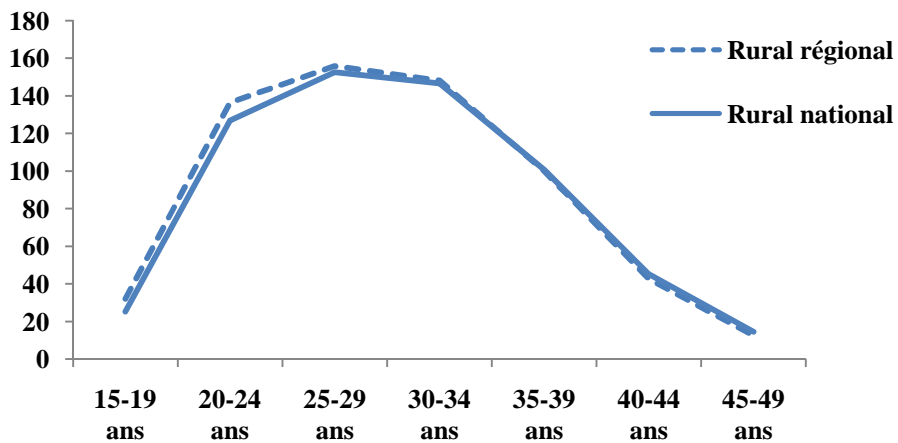
Figure 8: Taux de fécondité des femmes en âge de procréation selon l'âge et le milieu de résidence (en ‰)



Source : RGPH 2004

La comparaison de la fécondité régionale avec celle nationale pour le milieu rural, montre que jusqu'à l'âge de 34 ans, les femmes rurales de la région sont relativement plus fécondes que leurs homologues nationaux. Au-delà de 35ans, c'est l'inverse qui est observé mais les écarts enregistrés entre les taux de fécondité régional et national restent très faibles et ne dépassent guère 2,5 naissances pour 1000 femmes.

Figure 9 : Taux de fécondité des femmes en âge de procréation selon l'âge en milieu rural



Source : RGPH 2004

Les principales conclusions tirées de cette partie de l'étude, font apparaître la prédominance du caractère rural dans la région (soit 56,5% selon le dernier RGPH) et ce malgré la régression qu'a connue la proportion des campagnards dans la population totale entre 1994 et 2004. Aussi, les jeunes âgés de moins de 15 ans sont présents avec force parmi la population rurale, puisque leur part atteint 35%. A la fin, on constate, également, que le milieu rural est marqué par une forte fécondité.

CHAPITRE III : PROFIL SOCIOCULTUREL DE LA POPULATION RURALE

Chapitre III : Profil socioculturel de la population rurale

Les principales caractéristiques de l'éducation, notamment celles relatives au niveau d'instruction et aux diplômes obtenus, illustrent bien le degré d'alphabétisation d'une population donnée. Ainsi, ce chapitre se propose de dresser le profil socioculturel de la population rurale afin d'évaluer les efforts déployés par l'Etat, dans le monde rural, en matière d'éducation.

1. Aptitude à lire et à écrire

1.1. Taux d'analphabétisme⁴ selon le sexe

En 2004, près de cinq personnes sur huit âgées de 10 ans et plus et résidant en milieu rural ne savaient ni lire ni écrire. Cette proportion est réduite à la moitié en milieu urbain où seulement 29,9% de la population correspondante sont analphabètes. Ceci dénote de la présence d'énormes disparités spatiales en matière d'alphabétisation⁵. Cette image est presque similaire à celle relevée au niveau national où le taux d'analphabétisme en milieu urbain est de 29,4% contre 60,5% pour le milieu rural.

Tableau 18: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Région			National		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,9	47,8	35,2	18,8	46,0	30,8
Féminin	40,4	76,4	60,1	39,5	74,5	54,7
Ensemble	29,9	61,9	47,7	29,4	60,5	43,0

Source : RGPH 2004

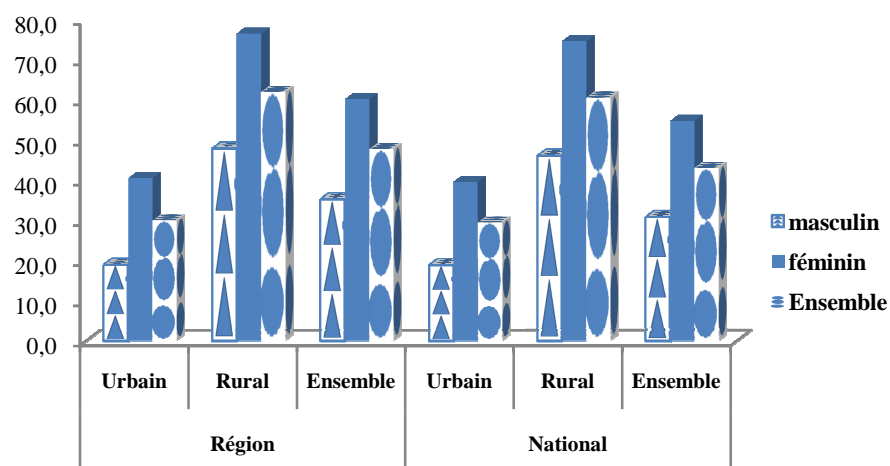
L'analyse du phénomène d'analphabétisme selon le genre révèle la prépondérance de celui-ci au sein des femmes quel que soit le milieu de résidence auquel elles appartiennent. En effet, en milieu rural, la majorité (76,4%) des femmes âgées de 10 ans et plus sont

⁴ Taux d'analphabétisme=population analphabète âgée de 10 ans ou plus, rapportée à la population totale correspondante.

⁵ Est considérée comme alphabétisée, toute personne capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

analphabètes contre 47,8% pour les hommes. En milieu urbain, ces taux sont respectivement de l'ordre de 40,4% et de 18,9%.

Figure 10 : Taux d'analphabétisme par sexe et milieu de résidence (%)



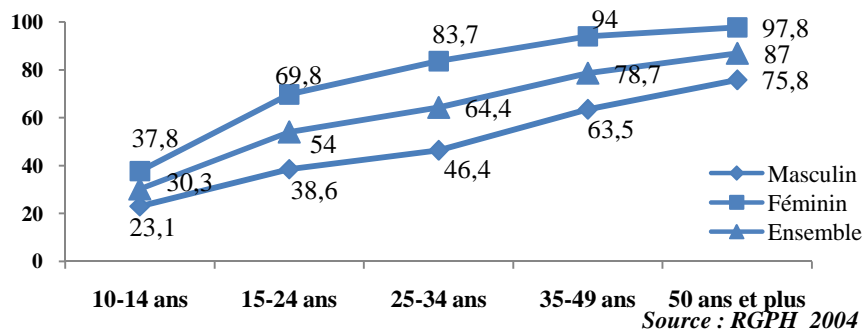
Source : RGPH 2004

1.2. Taux d'analphabétisme selon l'âge

L'analyse de l'évolution du taux d'analphabétisme selon l'âge en milieu rural, révèle la présence d'une relation probable entre ce phénomène et l'âge. En effet, plus on avance dans l'âge, plus l'analphabétisme devient très répandu. Ainsi, il atteint son maximum au-delà de 50 ans avec 87% et son minimum chez la tranche d'âge 10-14 ans (30,3%).

Par sexe, la situation est encore plus alarmante chez les femmes dont le taux d'analphabétisme dépasse 80% dès l'âge de 25 ans et devient presque généralisé (97,8%) chez celles âgées de 50 ans et plus.

Figure 11: Taux d'analphabétisme selon l'âge et le sexe en milieu rural (en %)



1.3. Taux d'analphabétisme selon les provinces

L'analyse spatiale du phénomène d'analphabétisme permet de constater que le taux d'analphabétisme enregistré au niveau du milieu rural de la province de Kénitra est plus élevé (66,7%) que ceux enregistrés à Sidi Slimane et à Sidi Kacem, et qui s'élèvent, respectivement, à 58% et 58,2%.

Par sexe, cette situation s'aggrave davantage chez les femmes notamment celles appartenant au milieu rural de la province de Kénitra et qui comptent parmi elles 80,7% de femmes analphabètes, dépassant ainsi les taux d'analphabétisme affichés par les provinces de Sidi Slimane et de Sidi Kacem pour le même sexe.

Par ailleurs, l'écart le plus élevé qui existe entre hommes et femmes, en terme de taux d'analphabétisme, est relevé à Sidi Slimane et qui est de l'ordre de 30,5 points, suivi de Sidi Kacem avec 28,7 points et enfin Kénitra avec 27,6 points.

Tableau 19 : Taux d'analphabétisme (%) par sexe et province en milieu rural

	Kénitra	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Ensemble
Masculin	53,1	42,9	44,1	47,8
Féminin	80,7	73,4	72,8	76,4
Ensemble	66,7	58,0	58,2	61,9

Source : RGPH 2004

2. Langues lues et écrites

2.1. Langues lues et écrites selon le sexe

Il ressort du tableau, ci-dessous, que la population alphabétisée de la région est constituée en majorité de personnes bilingues (Arabe et Français), soit 49% en milieu rural et 57% en milieu urbain. Cependant, la structure de cette population selon les autres langues diffère d'un milieu à l'autre. En effet, en milieu rural, les personnes alphabètes sont réparties essentiellement en deux groupes, ceux qui lisent et écrivent l'Arabe seul (45,2%) et ceux qui connaissent l'Arabe et le Français (49%), tandis que ceux qui connaissent l'Arabe et autres langues étrangères sont minoritaires avec 5,8%.

Cependant, en milieu urbain, cette dernière catégorie représente le un cinquième de la population alphabétisée (19,5%). Aussi, la part des bilingues (Arabe et Français) constitue-t-elle presque 2,5 fois celle des monolingues (Arabe seul : 23,5%).

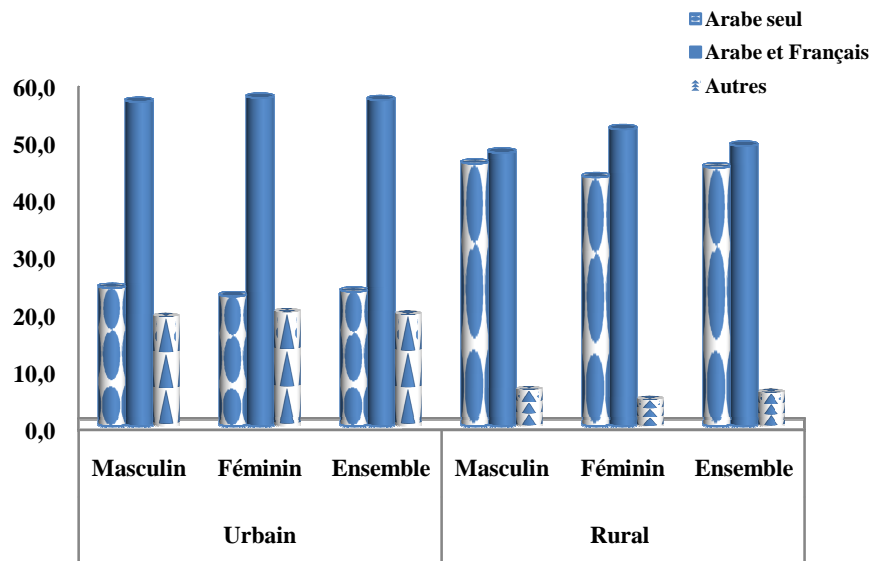
Tableau 20: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	Total
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0
	Ensemble	23,5	57,0	19,5	100,0
Rural	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	Ensemble	45,2	49,0	5,8	100,0
Ensemble	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0
	Féminin	29,4	55,7	14,9	100,0
	Ensemble	32,3	53,8	13,9	100,0

Source : RGPH 2004

Quant à la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, elle est similaire aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin et ce pour les deux milieux de résidence.

Figure 12 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

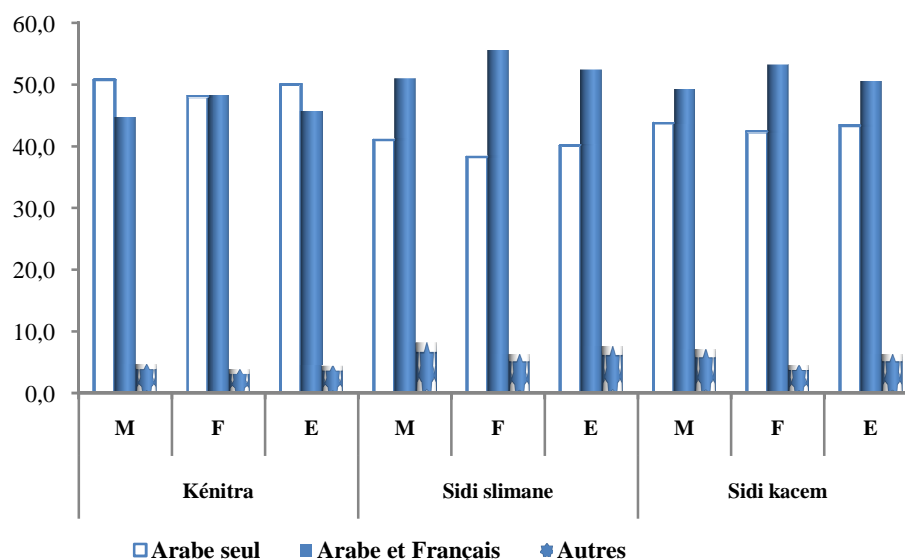


Source : RGPH 2004

2.2. Langues lues et écrites selon les provinces

L'analyse de la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et les provinces en milieu rural, laisse voir que la moitié de cette population connaît uniquement la langue Arabe au niveau de la province de Kenitra contre 45,6% pour ceux qui sont bilingues (Arabe et Français). Cette structure est l'inverse de celle qui règne au niveau des provinces de Sidi Slimane et Sidi Kacem puisque ce sont les personnes bilingues qui sont majoritaires : 52,4% pour Sidi Slimane et 50,5% pour Sidi Kacem.

Figure 13: Population alphabétisée résidant en milieu rural selon les langues lues et écrites, le sexe et les provinces (en %)



Source : RGPH 2004

3. Scolarisation des enfants

En 2004, l'examen des données relatives à la scolarisation des enfants fait apparaître un grand écart en matière d'éducation entre les deux milieux de résidence. Ainsi, en milieu rural, le taux de scolarisation⁶ des enfants âgés entre 7 et 12 ans, n'est que de 60,8% alors qu'il est de 90,9% en milieu urbain. Toutefois, ces niveaux de scolarisation restent en deçà de ceux réalisés par tout le pays où le taux de scolarisation atteint 63,3% dans les campagnes et 92% en villes.

Les disparités existantes entre campagnes et villes, soulève le problème du travail des enfants qui se trouvent obligés, à des âges précoces, de participer à la vie économique afin de subvenir aux besoins de leurs familles, au détriment de leur propre éducation.

⁶ Le taux de scolarisation des enfants âgés entre 7 et 12 ans est obtenu en rapportant l'effectif des enfants (7-12 ans) fréquentant un établissement scolaire à celui des enfants du même âge.

Par sexe, le déficit se creuse davantage chez les filles rurales de la région dont le taux de scolarisation est seulement de 55,5% contre 65,8% pour les garçons.

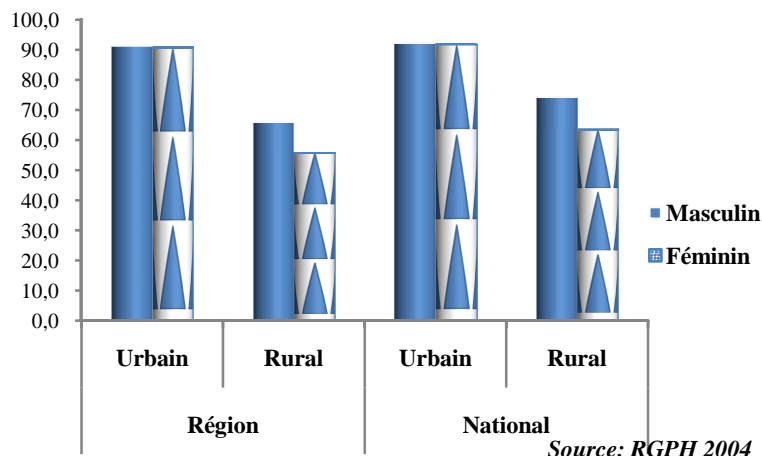
On constate, également, que les filles rurales de la région sont moins chanceuses que leurs semblables de l'ensemble du pays car celles-ci, affichent un taux de scolarisation de 63,3%, engendrant ainsi, un écart de 7,8 points par rapport au taux régional.

Tableau 21: Taux de scolarisation des enfants âgés entre 7-12 ans par sexe et milieu de résidence (en %)

	Région			National		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91,2	65,8	75,8	92,2	74,2	83,2
Féminin	90,6	55,5	69,5	91,7	63,3	77,5
Ensemble	90,9	60,8	72,7	92,0	68,9	80,4

Source : RGPH 2004

Figure 14: Taux de scolarisation des enfants âgés entre 7 et 12 ans par sexe et milieu de résidence (%)



L'image de la scolarisation tracée auparavant, pour le milieu rural de la région, s'applique également sur le rural des trois provinces. Là aussi, on trouve des disparités énormes par milieu et par sexe.

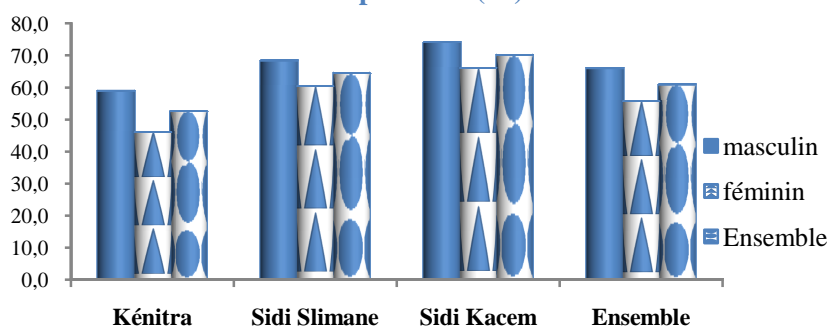
La comparaison des taux de scolarisation entre les trois provinces permet de constater que la province de Kénitra accuse un retard en matière d'éducation, traduit par des taux faibles de scolarisation (aussi bien pour l'ensemble que pour les deux sexes) qui se situent en dessous de la moyenne régionale, tandis que ceux enregistrés au niveau des provinces de Sidi Slimane et Sidi Kacem sont supérieurs à la moyenne.

Tableau 22: Taux de scolarisation des enfants âgés entre 7-12 ans par sexe et province (en %)

	masculin	féminin	Ensemble
Kénitra	58,8	45,9	52,5
Sidi Slimane	68,3	60,2	64,3
Sidi Kacem	73,9	66,0	70,0
Ensemble	65,8	55,5	60,8

Source : RGPH 2004

Figure 15 : Taux de scolarisation des enfants âgés entre 7 et 12 ans par sexe et province (%)



Source: RGPH 2004

4. Niveau d'instruction

L'analyse du tableau, ci-dessous, décrivant la répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, montre que la majorité des ruraux de la région, n'a aucun niveau scolaire, soit 61,3% contre 59,8% pour l'ensemble du pays. Ceux qui ont le niveau primaire viennent en deuxième position avec 23,9%, suivis de ceux qui ont le collégial avec 7,9% et le préscolaire avec 3,4%, tandis que ceux ont le niveau du secondaire ne représentent que 2,5% de la population correspondante et rares sont

ceux qui ont le supérieur (0,9%). Cette structure est presque similaire à celle du milieu rural du Maroc.

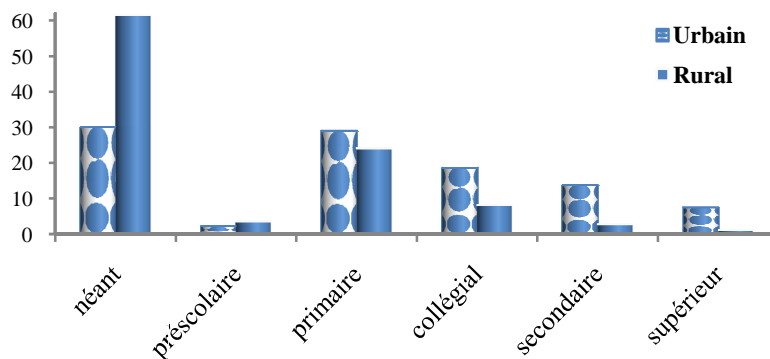
Toutefois, par milieu de résidence, on soulève d'énormes écarts quant au niveau d'instruction. En effet, on constate que seuls 29,9% des citadins âgés de 10 ans et plus, n'ont aucun niveau scolaire. En contrepartie, 28,8% ont le niveau primaire, 18,5% : le niveau collégial, 13,5% : le niveau secondaire, 7,3% : le supérieur et 2% le préscolaire.

Tableau 23: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (en %)- milieu rural

	Région			National		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,9	61,3	47,4	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	2,0	3,4	2,8	2,3	3,3	2,7
Primaire	28,8	23,9	26,1	28	25,3	26,8
Collégial	18,5	7,9	12,6	18,8	7,9	14
Secondaire	13,5	2,5	7,4	13,4	2,6	8,7
Supérieur	7,3	0,9	3,7	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 16 : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2004

Par province, la structure décrite par le tableau précédent reste la même pour le milieu rural des trois provinces avec en premier le

niveau primaire, suivis du collégial puis le préscolaire, ensuite le secondaire et enfin le supérieur.

Selon le sexe, on constate que la part des femmes non instruites prédomine les autres groupes, soit 80,3% pour Kénitra, 73,2% pour Sidi Slimane et 72,2% pour Sidi Kacem.

Tableau 24: Répartition de la population rurale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, le sexe et les provinces (en %)

		Néant	Prés.	Prim.	Coll.	Sec.	Sup	T
Kénitra	M	52,4	6,9	27,6	9,1	2,7	1,3	100,0
	F	80,3	0,2	15,4	3,1	0,8	0,2	100,0
	E	66,2	3,6	21,6	6,2	1,8	0,8	100,0
Sidi Slimane	M	42,6	6,3	29,8	14,1	5,5	1,7	100,0
	F	73,2	0,2	18,2	6,1	1,8	0,5	100,0
	E	57,8	3,3	24,1	10,1	3,7	1,1	100,0
Sidi Kacem	M	43,2	6,2	31,7	13,0	4,3	1,6	100,0
	F	72,2	0,2	21,4	4,8	1,2	0,3	100,0
	E	57,4	3,2	26,6	8,9	2,8	1,0	100,0
Ensemble	M	47,1	6,5	29,5	11,5	3,9	1,5	100,0
	F	75,9	0,2	18,2	4,3	1,1	0,3	100,0
	E	61,3	3,4	23,9	7,9	2,5	0,9	100,0

Source : RGPH 2004

5. Diplôme obtenu

Les résultats du RGPH 2004 laissent voir que la région du Gharb Chrarda Beni Hssen souffre de la rareté et de la médiocrité des diplômes obtenus. En effet, seule 29,9% de la population âgée de 10 ans et plus est diplômée contre 70,1% qui n'ont aucun diplôme.

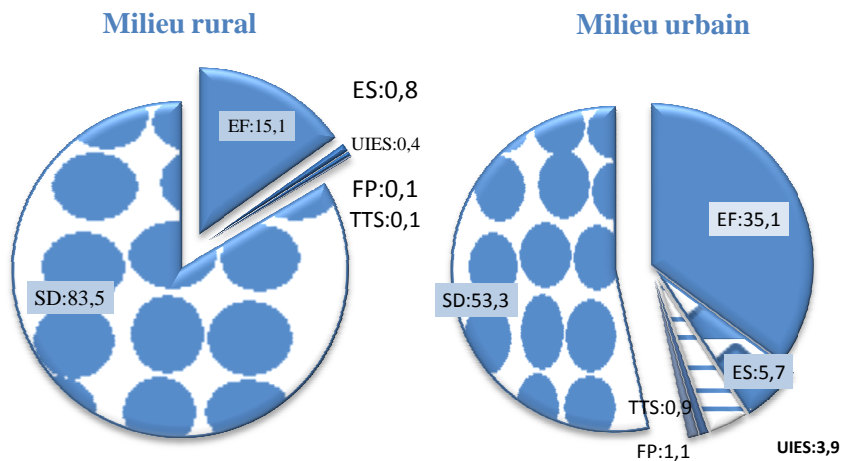
Par milieu de résidence, la situation est encore plus alarmante en milieu rural puisque 83,5% de la population âgée de 10 ans et plus n'a aucun diplôme. En contrepartie, la population diplômée est constituée essentiellement de ceux qui l'enseignement fondamental.

Tableau 25: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le plus haut diplôme et le milieu de résidence (en %)

	E.F. ⁷	E.S. ⁸	U.I.E.S. ⁹	T.T.S. ¹⁰	F.P. ¹¹	S.D. ¹²	T
U	35,1	5,7	3,9	0,9	1,1	53,3	100
R	15,1	0,8	0,4	0,1	0,1	83,5	100
T	24,0	3,0	1,9	0,4	0,6	70,1	100

Source : RGPH 2004

Figure 17 : Population régionale âgée de 10 et plus selon le diplôme et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2004

La structure des diplômes obtenus, par province, ne diffère pas trop de celle observée au niveau régional. On constate ainsi, dans les campagnes des trois provinces, la prévalence des sans diplômes qui représentent 86,8% au niveau de la province de Kénitra, 81,4% à Sidi Kacem et 80% à Sidi Slimane.

⁷ E.F. : enseignement fondamental

⁸ E.S. : enseignement secondaire

⁹ U.I.E.S. : universitaire, instituts et écoles supérieures

¹⁰ T.T.S. : technicien ou technicien spécialisé

¹¹ F.P. : formation professionnelle

¹² S.D. : sans diplôme

Cette situation s'aggrave davantage chez le sexe féminin dont la part des femmes diplômées ne dépasse pas 9,6% de l'ensemble des femmes rurales âgées de 10 ans et plus (toutes provinces confondues).

Il est à signaler que 95% des femmes diplômées n'ont décroché que le diplôme de l'enseignement fondamental.

Tableau 26: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le plus haut diplôme, le sexe et les provinces (en %) – milieu rural

		E.F.	E.S.	U.I.E.S.	T.T.S.	F.P.	S.D.	T
Kénitra	M	17,3	1,1	0,4	0,1	0,1	80,9	100,0
	F	6,8	0,2	0,1	0,0	0,0	92,8	100,0
	E	12,1	0,7	0,3	0,1	0,1	86,8	100,0
Sidi Slimane	M	24,9	1,5	0,8	0,1	0,4	72,4	100,0
	F	11,4	0,4	0,2	0,0	0,1	87,8	100,0
	E	18,2	1,0	0,5	0,0	0,2	80,0	100,0
Sidi Kacem	M	23,5	1,3	0,8	0,1	0,2	74,1	100,0
	F	10,5	0,3	0,2	0,0	0,0	88,9	100,0
	E	17,1	0,8	0,5	0,1	0,1	81,4	100,0
Ensemble	M	21,0	1,3	0,6	0,1	0,2	76,8	100,0
	F	9,1	0,3	0,2	0,0	0,0	90,4	100,0
	E	15,1	0,8	0,4	0,1	0,1	83,5	100,0

Source : RGPH 2004

L'analyse du profil socioculturel laisse voir de nettes disparités entre les deux milieux de résidence. En effet, l'analphabétisme est très répandu en milieu rural (61,9% contre 29,9% pour les villes), notamment chez les femmes dont 76,4% en sont victimes. Quant à la scolarisation des enfants, on constate, malheureusement, que cette dernière n'est pas encore généralisée puisque seuls 60,8% des enfants ruraux âgés entre 7 et 12 ans fréquentent l'école. Cette situation est davantage désastreuse pour les filles dont près de la moitié se trouvent

obligées de rester à la maison ou de participer aux travaux agricoles en tant qu'aides familiaux.

Pour ce qui est des diplômes obtenus par les campagnards, on souligne la prévalence du diplôme de l'enseignement fondamental sur les autres diplômes.

CHAPITRE IV : ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE EN MILIEU RURAL

Chapitre IV: Activité, emploi et chômage en milieu rural

Le présent chapitre a pour objectif de faire apparaître les traits saillants de l'activité économique dans le monde rural à travers la description du profil socioéconomique de la population active.

1. Activité économique

1.1. Type d'activité

L'analyse de la structure de la population rurale selon le type d'activité fait ressortir la prédominance des inactifs avec 62,7% sur les actifs¹³. La catégorie des inactifs¹⁴ est constituée principalement par les femmes au foyer avec 22,5%, les enfants avec 21,9% et les élèves ou étudiants avec 14,1%.

Il convient de souligner, par ailleurs, que le statut "d'actif occupé" arrive en première position avec 33,6%, en termes de type d'activité. Quant aux chômeurs, ils ne représentent que 3,7% de l'ensemble de la population.

La comparaison spatiale du type d'activité, laisse voir de nettes différences entre les deux milieux urbain et rural. En effet, la part des actifs occupés citadins est inférieure à celle de leurs homologues ruraux.

En outre, on trouve plus de chômeurs dans les villes (9,1%) que dans les campagnes (3,7%). Aussi, la part des élèves ou étudiants résidant en milieu urbain, représente 1,8 fois celle en milieu rural. Cependant, c'est le cas inverse pour les enfants citadins dont la part constitue presque la moitié de celle des campagnes.

Concernant les retraités, ils sont plus présents en ville qu'en milieu rural (2,4% contre 0,3%). Par ailleurs, on souligne la faible présence

¹³ La population active comprend toutes les personnes qui se déclarent exercer ou à la recherche d'un emploi dans une branche d'activité donnée.

¹⁴ La population inactives est constituée de l'ensemble des personnes qui, au moment du RGPH, se déclarent sans travail et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

du statut de "propriétaire" sur le territoire régional pour les deux milieux de résidence.

Tableau 27 : Population selon le type d'activité et le milieu de résidence (en %)

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actifs :	36,1	37,3	36,8
Actif occupé	27,1	33,6	30,8
Chômeur	9,1	3,7	6,0
Inactifs :	63,9	62,7	63,2
Femme au foyer	20,6	22,5	21,7
Elève/étudiant	25,1	14,1	18,9
Propriétaire	0,1	0,1	0,1
Retraité	2,4	0,3	1,2
Malade ou handicapé	1,1	1,1	1,1
Enfant	11,8	21,9	17,5
Autre inactif	2,7	2,7	2,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

1.2. Taux d'activité

1.2.1. Taux brut d'activité selon le milieu de résidence

En 2004, le taux brut d'activité¹⁵ a atteint 37,3%, en milieu rural, dépassant ainsi son analogue de l'ensemble du pays de 2,4 points (34,9%).

Par sexe, on peut nettement voir la forte participation masculine à la vie active par rapport à celle féminine comme le révèle le taux brut d'activité des hommes qui représente 3,8 fois celui des femmes et ce pour le milieu rural de la région que pour celui du Maroc.

L'analyse spatiale du taux d'activité montre une légère supériorité du taux d'activité des ruraux par rapport à celui des citadins, soit 37,3% contre 36,1%. Cet écart est plus visible chez les hommes dont le taux d'activité est de 58,4% contre 54,1% pour les citadins. Cependant, la

¹⁵ Taux brut d'activité = la part de la population active dans la population totale (tout âge).

situation est inversée chez le sexe féminin car les citadines sont plus actives que leurs consœurs en milieu rural (18,8% contre 15,5% respectivement).

Tableau 28 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Région	Urbain	54,1	18,8	36,1
	Rural	58,4	15,5	37,3
	Ensemble	56,6	16,9	36,8
National	Urbain	54,4	19,8	36,8
	Rural	55,1	14,9	34,9
	Ensemble	54,7	17,6	35,9

Source : RGPH 2004

1.2.2. Taux brut d'activité selon les provinces

Par province, le taux brut d'activité le plus élevé est enregistré au niveau du milieu rural de Kenitra (38,6%), suivi de celui de Sidi Slimane avec 37,6% et en dernier lieu, on trouve celui de Sidi Kacem avec 35,5%.

Il convient de souligner que le même ordre est respecté chez le sexe féminin, tandis que pour les hommes, c'est la province de Sidi Slimane qui affiche le taux d'activité le plus bas, soit 57,6% contre 58,7% pour Kenitra et 58,6% pour Sidi Kacem.

Tableau 29 : Taux brut d'activité (en %) par sexe et province en milieu rural

	Masculin	Féminin	Total
Kenitra	58,7	17,9	38,6
Sidi Slimane	57,6	17,3	37,6
Sidi Kacem	58,6	11,6	35,5
Région	58,4	15,5	37,3

Source : RGPH 2004

Comme pour l'ensemble du monde rural de la région, les hommes, dans chaque province, sont beaucoup plus actifs que les femmes. Ainsi, on constate une nette différence entre les taux d'activité du sexe

masculin et ceux du sexe féminin. Cet écart est de 3,3 fois pour Kenitra et Sidi Slimane et de 5 fois pour Sidi Kacem.

1.2.3. Taux brut d'activité selon l'âge

En analysant la répartition des taux d'activité selon les groupes d'âge quinquennaux, on constate que la population rurale participe à la vie active dès son jeune âge. Ainsi, dès l'âge de 15-19 ans, plus de la moitié de la population correspondante (55,3%) est recensée comme active en 2004. Ensuite, on assiste à une évolution croissante jusqu'à l'âge de 25-29 ans. Or, à partir de 30 ans, les taux d'activité régressent lentement durant les 30 années qui suivent. Au-delà de 60 ans, la population active devient de moins en moins nombreuse comme l'indique son taux d'activité qui fait une chute rapide en enregistrant la valeur 32,7%

Tableau 30: Taux d'activité par milieu de résidence, sexe et âge (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19	39,6	23,5	31,4	72,2	37,7	55,3	60,0	32,2	46,1
20-24	75,1	35,6	54,5	91,0	28,8	60,2	84,9	31,6	57,9
25-29	94,0	36,5	63,4	97,1	23,2	61,7	95,8	29,3	62,4
30-34	97,1	31,5	62,6	98,1	18,7	59,4	97,7	25,1	60,9
35-39	97,7	28,8	61,2	98,1	16,3	57,3	97,9	22,9	59,3
40-44	97,0	28,0	62,0	97,9	14,5	55,4	97,4	21,4	58,8
45-49	91,0	25,1	59,3	97,0	13,5	56,6	93,8	19,6	58,0
50-54	88,2	18,6	55,2	96,2	12,5	54,9	92,1	15,5	55,0
55-59	80,0	12,4	46,2	93,6	11,7	52,8	87,0	12,1	49,6
60 et plus	28,3	3,2	14,9	60,7	6,4	32,7	46,0	4,9	24,4
Total	54,1	18,8	36,1	58,4	15,5	37,3	56,6	16,9	36,8

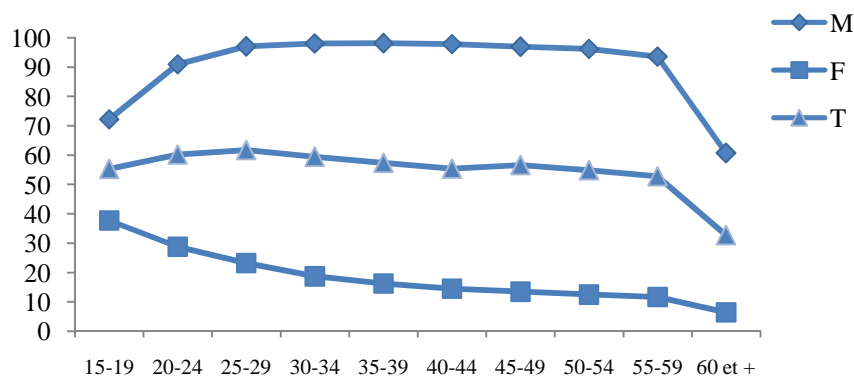
Source : RGPH 2004

En passant en revue les taux d'activité par sexe et par groupe d'âge quinquennal, on peut voir une divergence entre le comportement des femmes et celui des hommes en matière d'activité économique. En effet, les femmes contribuent faiblement à la vie active et affichent des taux d'activité décroissant avec l'âge ; de 37,7% à l'âge de 15-19

ans, le taux d'activité descend à 11,7% à l'âge de 55-59 ans puis chute rapidement jusqu'à atteindre 6,4% au-delà de 60 ans.

Ceci, n'est pas le cas pour le sexe masculin qui enregistre des taux d'activité assez élevés et qui oscillent entre 91% et 98,1% pour les âges allant de 20 à 59 ans. Au-delà de 60 ans, le taux d'activité marque un déclin rapide qui se traduit par une perte de 32,9 points par rapport au taux d'activité du groupe d'âge 55-59 ans.

Figure 18 : Taux d'activité (%) par âge et sexe -milieu rural-



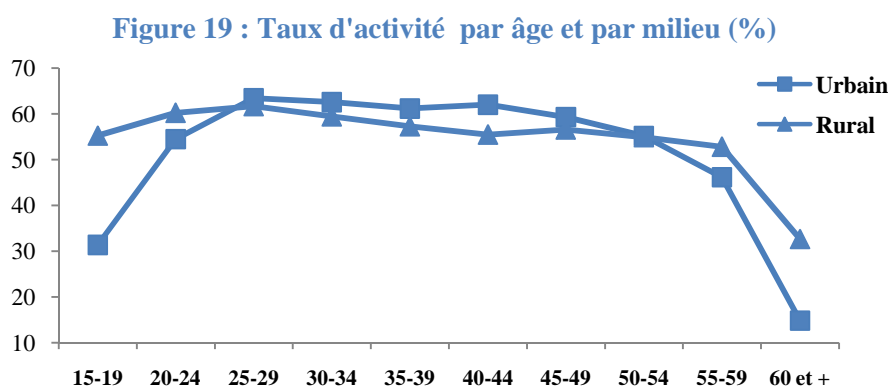
Source : RGPH 2004

L'analyse du graphique, ci-dessous, présentant l'évolution des taux d'activité par âge et par milieu, laisse constater deux faits importants : premièrement, le milieu de résidence est un facteur déterminant dans l'activité économique et deuxièmement l'activité dépend fortement de l'âge.

Ainsi, on remarque qu'avant l'âge de 25 ans, l'activité en milieu rural est plus dominante qu'en milieu urbain, notamment pour le groupe d'âge 15-19 ans où l'écart entre les deux milieux atteint son maximum qui est près de 24 points. Ceci, rejoint l'idée exposée auparavant et qui stipule que les enfants ruraux accèdent, à des âges précoces, au marché du travail, et participent à la vie active, généralement en tant qu'aides familiaux au détriment de leur scolarisation.

La même chose est observée au-delà de 55 ans. Ceci, peut être expliqué par le fait, qu'en milieu urbain, l'activité des individus est généralement limitée par l'âge de la retraite. C'est pour cela qu'on observe un déclin rapide du taux d'activité à partir de l'âge de 60 ans. En revanche, l'activité qui prédomine en milieu rural, est celle liée à l'agriculture. Cette dernière emploie toute personne capable de travailler, quelque soit son âge.

Si pour les âges précoces et ceux avancés, le taux d'activité est élevé en milieu rural, ce n'est pas le cas pour la tranche 25-54 ans où la situation est en faveur du milieu urbain. On note, cependant, que les taux d'activité des deux milieux restent très rapprochés et adoptent la même tendance.



Source : RGPH 2004

2. Caractéristiques de l'emploi

2.1. Actifs occupés

En 2004, le milieu rural comptait 314 363 actifs occupés¹⁶ qui représentent 62% de ceux de l'ensemble de la région.

Il y a lieu de souligner que la majorité écrasante de cette population est constituée du sexe masculin. Le même fait est observé en milieu

¹⁶ La population active occupée est constituée de l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.

urbain, avec, cependant, une part des actifs occupés de sexe masculin, légèrement inférieure à celle des ruraux.

Tableau 31: Répartition des actifs occupés selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Urbain	150 676	78,1	42 266	21,9	192 942	100,0
Rural	254 125	80,8	60 238	19,2	314 363	100,0
Région	404 801	79,8	102 504	20,2	507 305	100,0

Source : RGPH 2004

2.2. Actifs occupés et situation dans la profession

La lecture du tableau, ci-dessous, permet de constater que les statuts professionnels les plus dominants, en milieu rural, sont ceux de l'«Aide familial» avec 35,3%, du «Salarié» avec 32,5% et de l'«Indépendant» avec 29,3%. Quant au statut d'«Employeur» et d'«Apprenti», ils ne représentent respectivement que 1,8% et 1,1%.

Par ailleurs, la situation dans la profession selon le sexe fait ressortir une prédominance du sexe féminin pour le statut d'«Aide familial» où la part des femmes constitue presque le double de celle des hommes (58,4% contre 29,9%).

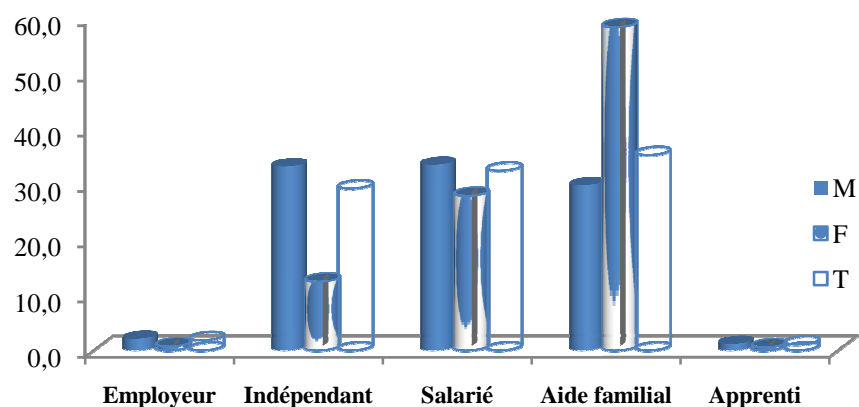
Tableau 32: Structure des actifs occupés selon la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence (en %)

Situation dans la profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Employeur	2,8	1,3	2,5	2,1	0,7	1,8	2,4	1,0	2,1
Indépendant	30,4	20,4	28,2	33,3	12,4	29,3	32,2	15,7	28,9
Salarié	61,8	74,0	64,5	33,6	27,9	32,5	44,1	47,0	44,7
Aide familial	2,9	2,8	2,9	29,9	58,4	35,3	19,8	35,5	23,0
Apprenti	2,1	1,4	1,9	1,2	0,5	1,1	1,5	0,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En milieu urbain, c'est le « Salarial » qui compte le plus d'actifs occupés. En effet, près des deux tiers de la population active occupée sont des salariés.

Figure 20: Actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe (%)
-milieu rural-



Source: RGPH 2004

2.3. Actifs occupés et grands groupes de profession

L'analyse de la structure, en milieu rural, des actifs occupés selon les grands groupes de profession fait ressortir plusieurs traits marquants. En effet, plus de la moitié (55,7%) des actifs occupés travaillent en tant qu'ouvriers et manœuvres agricoles. En 2^{ème} position, on trouve les « Exploitants agricoles, de pêche et forêts » qui représentent près d'un actif occupé sur cinq (19,3%). Ensuite, viennent les « Artisans et ouvriers artisanaux » avec 9,2%. Par ailleurs, le reste des grands groupes de profession et qui comprend « Manœuvres non agricoles et petits métiers », « Commerçants et intermédiaires financiers », « Cadres moyens et employés de bureau », « Conducteurs de machines » et « Responsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales », ne représentent que 15,8%.

Par sexe, l'emploi féminin est prédominant dans les professions relatives aux « Ouvriers et manœuvres agricoles » (76,4% contre

50,7% pour les hommes) et aux « Manœuvres non agricoles et petits métiers » (8% contre 6,6%).

En milieu urbain, les professions qui prévalent le plus sont celles des « Artisans et ouvriers artisanaux » avec 28,5%, suivies des « Cadres moyens et employés de bureau » avec 23,8%. Les « Manœuvres non agricoles et petits métiers » viennent en 3^{ème} position avec 17,6%. Après, on trouve les « Commerçants et intermédiaires financiers » qui occupent 14,2% des métiers. Quant au reste des professions, elles ne représentent que 15,9%.

Tableau 33 : Structure (en %) des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Responsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,4	5,1	5,3	0,2	0,2	0,2	2,1	2,2	2,1
Cadres moyens et employés de bureau	20,5	35,7	23,8	2,6	1,8	2,5	9,3	15,7	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	6,2	14,2	5,1	1,3	4,4	9,3	3,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	0,3	1,7	22,5	5,6	19,3	15,0	3,4	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	23,0	28,5	9,9	6,3	9,2	17,4	13,2	16,5
Ouvriers et manœuvres agricoles	4,4	3,7	4,3	50,7	76,4	55,7	33,6	46,5	36,2
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,5	2,4	0,3	2,0	3,6	0,4	2,9
Manœuvres non agricoles et petits métiers	15,3	25,5	17,6	6,6	8,0	6,8	9,8	15,2	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.4. Actifs occupés et branches d'activité

En analysant le tableau, ci-après, on voit nettement la prééminence de la branche « Agriculture, forêt et pêche » qui s'accapare de 76,8% des actifs occupés en milieu rural. En 2^{ème} position, vient le secteur du « Commerce » avec 6,1%, suivi du « BTP » avec 4,8% et de l'industrie avec 4,1%. Quant aux autres branches, elles sont presque rares comme en témoigne leur structure : « Transport et communication » : 1,9%, « Administration, éducation, santé,... » : 1,8%, « Mines » : 0,2% et « Eau, électricité et énergie » : 0,1%.

La comparaison par sexe nous renseigne sur les secteurs qui favorisent le travail des femmes. Ainsi, l'emploi féminin est de 84,1% dans le secteur de l' « Agriculture, forêt et pêche », contre 75,1% pour les hommes. Aussi, il est respectivement de 6,5% contre 3,6% dans les « Services », et enfin, il est de 5,6% contre 3,7% pour l' « Industrie ».

Par milieu de résidence, la structure des actifs occupés selon les branches d'activité soulève de grandes divergences, qui sont dues aux spécificités économiques et naturelles de chaque milieu. En effet, pour le milieu urbain, c'est le secteur de l' « Administration, éducation, santé,... » qui vient en tête avec 21,1%, suivi du « Commerce » avec 20,8%. Ensuite, on trouve les « Services » avec 16,9% et l' « Industrie » avec 16,4%. Quant aux secteurs du « BTP », de l' « Agriculture, forêt et pêche » et « Transport et communications », ils ont des parts respectives de : 9.9%, 8.6%, et 5.5%. Le reste des secteurs n'emploient que 0,9% de la main d'œuvre urbaine.

Tableau 34 : Structure (en %) des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	8,7	8,2	8,6	75,1	84,1	76,8	50,4	52,8	50,9
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
Industrie	15,3	20,2	16,4	3,7	5,6	4,1	8,0	11,6	8,8
Eau, électricité et énergie	0,9	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
B.T.P	12,6	0,7	9,9	5,9	0,4	4,8	8,4	0,5	6,8
Commerce	24,0	9,2	20,8	7,2	1,6	6,1	13,5	4,7	11,7
Transport et communication	6,6	1,6	5,5	2,3	0,2	1,9	3,9	0,8	3,3
Services	13,4	29,0	16,9	3,6	6,5	4,1	7,3	15,7	9,0
Administration, éducation, santé,...	18,3	30,9	21,1	1,9	1,7	1,8	8,0	13,7	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

3. Caractéristiques du chômage

3.1. Taux de chômage par sexe

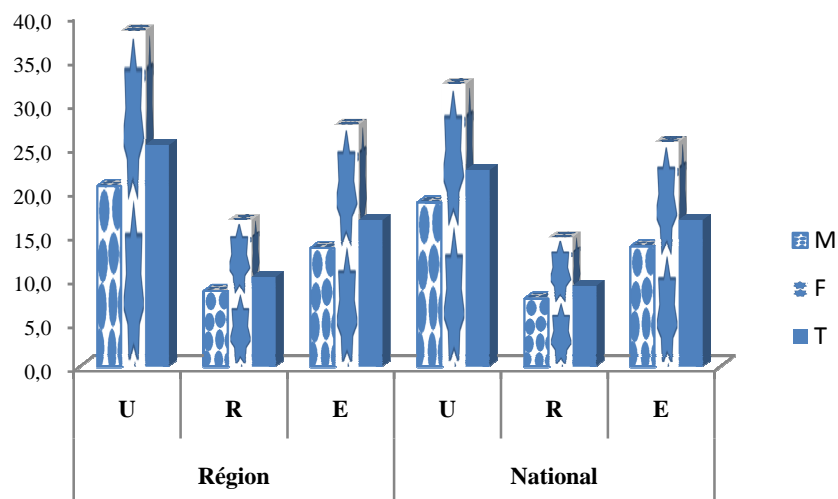
En 2004, le taux de chômage¹⁷ a atteint 10,2% en milieu rural de la région, soit un point de plus par rapport au même milieu de l'ensemble du pays (9,2%).

Il convient de noter, que le taux de chômage enregistré en milieu urbain de la région, représente 2,5 fois celui des campagnes.

Par sexe, on remarque la prévalence du chômage au sein des femmes. En effet, le taux de chômage des femmes rurales constitue le double de celui des hommes aussi bien pour la région que pour le niveau national (16,7% contre 8,6% et 14,7% contre 7,7% respectivement).

¹⁷ Taux de chômage : la part des personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas et qui sont à la recherche d'un emploi dans la population active.

Figure 21: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2004

Tableau 35: Taux de chômage (en %) par sexe et milieu de résidence

		M	F	T
Région	Urbain	20,5	38,3	25,2
	Rural	8,6	16,7	10,2
	Ensemble	13,5	27,6	16,7
National	Urbain	18,7	32,2	22,4
	Rural	7,7	14,7	9,2
	Ensemble	13,7	25,6	16,7

Source : RGPH 2004

3.2. Taux de chômage par âge

L'évolution du taux de chômage par âge, en milieu rural marque une tendance baissière. En effet, il est supérieur à 10% pour les groupes quinquennaux : 15-19, 20-24 et 25-29 ans, alors qu'à partir de 30 ans, il enregistre des seuils inférieurs à 10% qui vont en régression jusqu'à atteindre le seuil de 2,7% pour le groupe 50-54 ans. Au-delà de 55 ans, on assiste à une relance du chômage qui peut s'expliquer

par le fait que les chances d'insertion dans le marché de travail baissent de plus en plus chez les personnes avancées dans l'âge.

Le même constat est fait pour les deux sexes dont les taux de chômage diminuent progressivement avec l'âge.

Tableau 36: Taux de chômage selon les groupes d'âge quinquennaux, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19	38,7	60,0	46,9	16,1	22,2	18,1	21,7	33,0	25,6
20-24	39,5	58,6	46,0	12,3	20,3	14,2	21,5	37,9	26,0
25-29	31,8	49,0	37,0	9,4	18,7	11,1	18,3	36,0	22,5
30-34	22,3	39,6	26,9	7,6	13,8	8,5	14,3	29,9	17,5
35-39	15,5	28,6	18,8	6,4	10,8	7,0	10,9	22,7	13,3
40-44	11,0	17,5	12,5	5,7	7,1	5,9	8,4	14,1	9,5
45-49	6,0	2,3	5,3	3,4	0,8	3,1	4,8	1,8	4,3
50-54	7,0	1,8	6,2	2,9	0,8	2,7	4,9	1,4	4,5
55-59	8,8	2,3	8,0	3,1	1,5	2,9	5,7	1,9	5,2
Total	20,5	38,3	25,2	8,6	16,7	10,2	13,5	27,6	16,7

Source : RGPH 2004

Il convient de noter, qu'avant l'âge de 45 ans, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes. Or, au-delà de cet âge, on constate l'inverse. Ceci, peut être expliqué, entre autres, par le fait que les femmes, à partir d'un certain âge, cessent de travailler et préfèrent rester au foyer pour s'occuper de leurs familles.

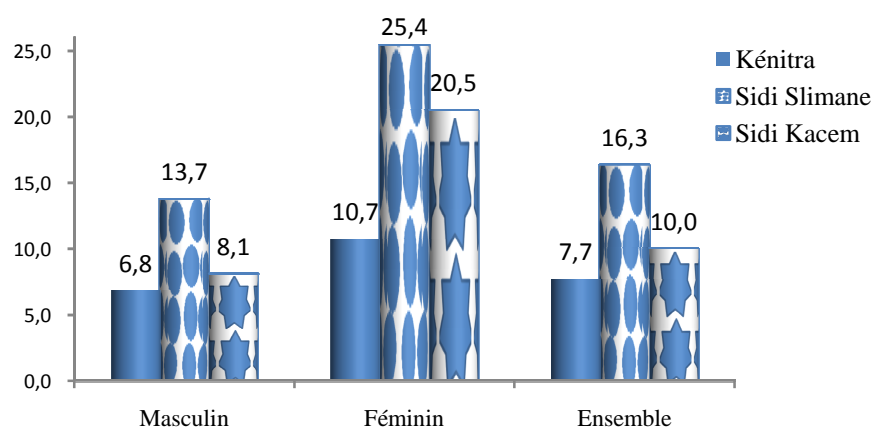
La même tendance est enregistrée au niveau des villes où le taux de chômage atteint des niveaux plus importants que ceux du milieu rural.

3.3. Taux de chômage par province

La part des chômeurs la plus élevée dans le monde rural de la région, est enregistrée au niveau de la province de Sidi Slimane avec 16,3%. Celles des provinces de Kénitra et de Sidi Kacem se situent au-dessous de la moyenne régionale qui est de l'ordre de 10,2%. Ce constat est valable pour les chômeurs de sexe masculin tandis que pour les

chômeurs femmes, leur taux dans les campagnes des deux provinces de Sidi Slimane et de Sidi Kacem, dépasse le taux de chômage de la région pour le même sexe (25,4% et 20,5% respectivement contre 16,7%).

Figure 22: Taux de chômage par sexe et province (en %)



Source: RGPH 2004

L'analyse de la structure de l'activité économique en milieu rural fait apparaître la prééminence du secteur de l'agriculture, forêts et pêche, secteur caractérisé par sa fragilité et sa dépendance aux aléas climatiques.

Malgré le faible taux de chômage qui prévaut dans les campagnes, l'emploi reste précaire et dominé par les petits métiers tels qu'ouvriers ou manœuvres agricoles (plus de 55% des actifs occupés y travaillent). D'autant plus, le statut dans la profession le plus prépondérant est celui d'aide familial, situation par défaut, non rémunérée.

Tous ces facteurs contribuent à fragiliser le niveau de vie des campagnards qui deviennent vulnérables devant toute situation économique difficile et risquent, en conséquence, de sombrer dans la pauvreté.

CHAPITRE V : PROFIL DES MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

Chapitre V : Profil des ménages et conditions d'habitat

Les conditions d'habitation des ménages, aussi bien que le profil de leurs chefs, permettent d'illustrer l'un des aspects relatifs au niveau de vie de ces ménages. Ainsi, ce chapitre se propose, tout d'abord, de mettre la lumière sur le profil des chefs de ménage résidant en milieu rural et de faire, ensuite, un état des lieux des conditions d'habitation de ces ménages à travers, notamment, l'étude des indicateurs suivants: le type de logement, le statut d'occupation et l'accès aux équipements de base qui sont nécessaires pour mener une vie décente.

1. Profil des ménages

1.1. Ménages et taille des ménages

En 2004, le milieu rural de la région comptait 139 973 ménages, soit 49% du total des ménages de la région et 6,3% des ménages ruraux de l'ensemble du pays. Globalement, cet effectif a crû de 17,4% entre 1994 et 2004 contre 15,9% pour les ménages ruraux du Maroc.

En ce qui concerne la taille des ménages, elle est de 6,7 personnes dans les campagnes de la région contre seulement 6 au niveau national.

En milieu urbain, la taille des ménages est encore plus restreinte, soit 4,9 personnes par ménage. Cet écart entre milieux de résidence est dû, entre autres, à la baisse de la fécondité et au phénomène de nucléarisation de la famille que connaissent les villes.

Tableau 37: Evolution des ménages et de la taille des ménages par milieu de résidence

		Ménages			Taille des ménages		
		U	R	E	U	R	E
Région	2004	145 672	139 973	285 645	4,9	6,7	5,8
	1994	104 572	119 246	223 818	5,5	7,2	6,4
National	2004	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4,8	6,0	5,3
	1994	2 522 028	1 920 829	4 442 857	5,3	6,5	5,8

Source : RGPH 2004

La répartition des ménages ruraux par province, montre que la majorité de ceux-ci réside à Kenitra soit près de 3 ménages sur 7. Le 2^{ème} rang revient à Sidi Kacem qui abrite 37,3% des ménages ruraux. En dernier lieu, on trouve la province de Sidi Slimane avec 19,7%.

En termes d'évolution, la province de Kenitra a vu l'effectif de ses ménages augmenter de 20,8% entre les deux derniers recensements, tandis que pour les deux autres provinces, cette hausse était de 19,8% pour Sidi Slimane et de 12,5% pour Sidi Kacem.

En outre, la taille des ménages la plus élevée a été enregistrée au niveau de la province de Kenitra, aussi bien en 2004 qu'en 1994 (6,9 et 7,4 personnes respectivement).

Tableau 38 : Evolution des ménages et de la taille des ménages par province en milieu rural

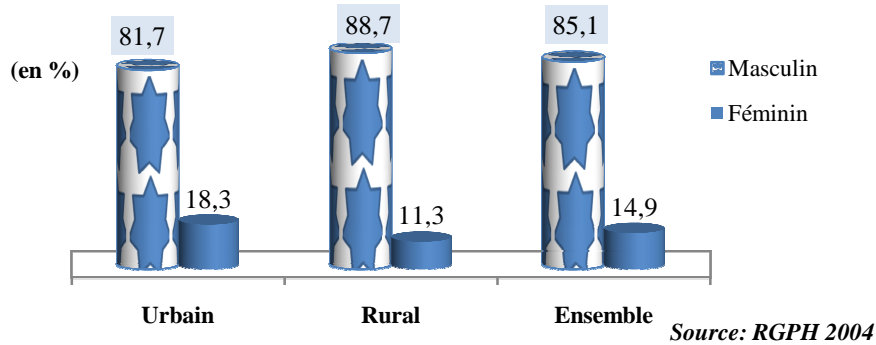
	Ménages		Taille des ménages	
	1994	2004	1994	2004
Kénitra	49 839	60 199	7,4	6,9
Sidi Slimane	23 007	27 562	7,1	6,5
S/Kacem	46 400	52 212	7,1	6,5
Région	119 246	139 973	7,2	6,7

Source : RGPH 2004

1.2. Chefs de ménage selon le sexe

L'analyse de la structure des chefs de ménage selon le sexe montre que la majorité des ménages est gouvernée par des hommes aussi bien dans les villes que dans les campagnes. En effet, 88,7% des chefs de ménage sont de sexe masculin en milieu rural contre 81,7% en milieu urbain. Ceci, peut être expliqué par le fait que les pays arabes et musulmans sont des sociétés patriarcales dans lesquelles la filiation est patrilinéaire et l'autorité du père est prépondérante.

Figure 23 : Chefs de ménage par sexe et milieu de résidence

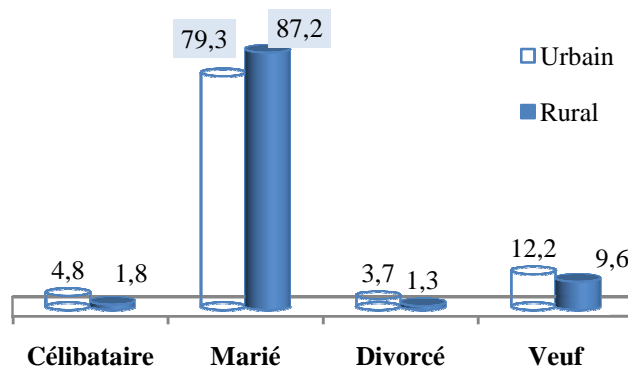


1.3. Chefs de ménage selon le statut matrimonial

L'examen du graphique, ci-dessous, fait ressortir que la plupart des chefs de ménage ruraux (tous sexes confondus) sont mariés (87,2%). Quant aux veufs, ils ne gèrent que 9,6% de l'ensemble des ménages, et rares sont ceux qui sont soumis à la tutelle d'un chef de ménage célibataire ou divorcé (1,8% et 1,3% respectivement).

En milieu urbain, cette structure est de 79,3% pour les mariés, 12,2% pour les veufs, 4,8% pour les célibataires et 3,7% pour les divorcés.

Figure 24 : Chefs de ménage selon le statut matrimonial et le milieu de résidence (en%)



Source : RGPH 2004

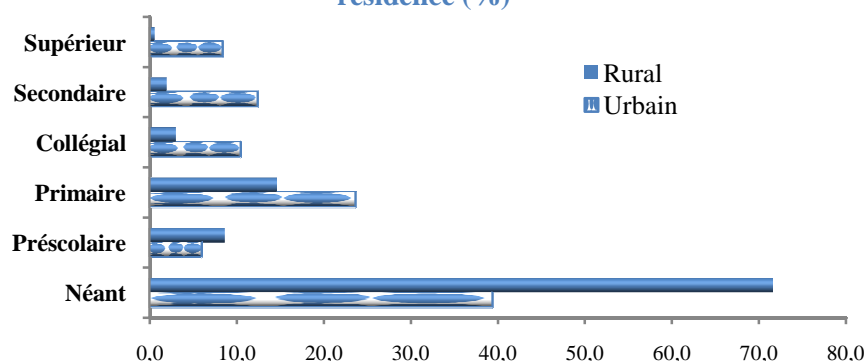
1.4. Chefs de ménage selon le niveau d'instruction

La répartition des ménages ruraux selon le niveau d'instruction de leurs chefs, laisse voir la prédominance de ceux qui n'ont aucun niveau scolaire avec 71,6%. Loin derrière, viennent ceux qui ont le niveau primaire avec 14,6% et le préscolaire avec 8,5%.

Il convient de souligner la rareté des ménages dont le chef possède un niveau d'instruction supérieur ou égal au collégial.

Cette structure diffère en milieu urbain où seulement 39,3% des chefs de ménage ne sont pas instruits. Quant aux autres, ils sont répartis comme suit : 23,6% des chefs de ménage ont le niveau primaire, 12,4% le secondaire, 10,4% le collégial, 8,3% le supérieur et 6% le préscolaire.

Figure 25: Chefs de ménage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)

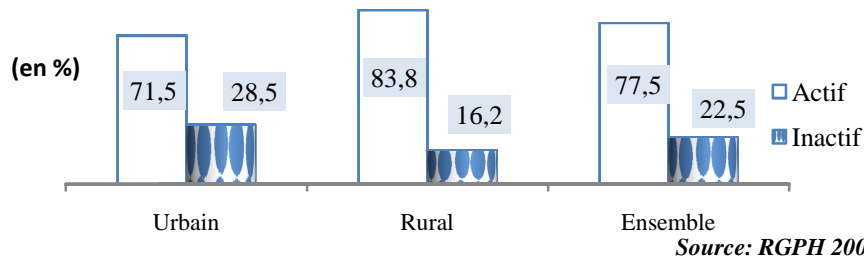


Source : RGPH 2004

1.5. Chefs de ménage selon le type d'activité

Les chefs de ménage actifs constituent la majorité dans les deux milieux de résidence avec, cependant, une part élevée pour les ménages ruraux dont 83,8% des chefs sont, soit actifs occupés, soit chômeurs. Ceux-ci, représentent 71,5% en milieu urbain contre plus du quart (28,5%) pour les chefs de ménages inactifs.

Figure 26: Chefs de ménage selon le type d'activité et le milieu de résidence (%)



2. Conditions d'habitation

2.1. Type de logement

En analysant les données relatives au type de logement, on constate que les campagnes de la région sont dominées par les habitations de type rural avec 67,3%. Quant aux autres types, ils sont constitués essentiellement des maisons marocaines modernes (19%).

En milieu urbain, ce sont les maisons marocaines modernes qui viennent en tête avec 68,2%. En revanche, on constate que l'habitat sommaire ou bidonville est répandu dans les villes et représente, à peu près, la part des trois autres types (13,4%) : Villa, Appartement, et Maison marocaine traditionnelle.

Tableau 39: Répartition des ménages selon le type de logements et le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Total
Villa	4,6	0,2	2,4
Appartement	5,7	0,0	2,9
Maison marocaine traditionnelle	3,2	5,9	4,5
Maison marocaine moderne	68,2	19,0	44,1
Maison sommaire ou bidonville	13,4	5,5	9,6
Habitation de type rural	1,8	67,3	33,9
Autres	3,1	2,1	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.2. Statut d'occupation

La structure des ménages selon le statut d'occupation fait apparaître que 89% des ménages ruraux sont, soit propriétaires, soit en cours d'accès à la propriété de leurs logements. En outre, 4,1% des ménages sont logés gratuitement et 1,5% occupent des logements de fonction. Quant à la location, elle est très rare dans les campagnes (0,4%). Or, ce n'est pas le cas dans les villes où les locataires représentent 23,2%. Aussi, les ménages propriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements, constituent la majorité avec 62,2%. Pour ce qui est des autres statuts, ils ne représentent que 14,6% de l'ensemble des ménages.

Tableau 40: Répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Total
Propriétaire	55,8	86,8	71,0
Accédant à la propriété	6,4	2,2	4,3
Locataire	23,2	0,4	12,1
Logement de fonction	2,6	1,5	2,0
Logé gratuitement	7,3	4,1	5,7
Autres	4,7	5,0	4,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2.3. Taux d'occupation¹⁸

En milieu rural, 46,3% des ménages occupent 3 à 4 pièces. Ensuite, viennent ceux qui utilisent 1 à 2 pièces avec 38,1%. En dernier lieu, on trouve ceux qui occupent 5 pièces et plus.

Il est à noter que cette structure est pareille à celle qui prévaut en milieu urbain. Toutefois, on souligne que le taux d'occupation dans les campagnes est plus élevé que celui des villes, soit respectivement, 2,2 personnes par pièce contre 1,6.

¹⁸ Taux d'occupation : c'est le nombre moyen de personnes par pièce.

Tableau 41: Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées, le taux d'occupation et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
1 à 2 pièces	38,7	38,1	38,4
3 à 4 pièces	44,9	46,3	45,6
5 pièces et plus	14,1	14,2	14,1
Non déclaré	2,3	1,4	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
Taux d'occupation	1,6	2,2	1,9

Source : RGPH 2004

2.4. Equipements de base

La répartition des ménages selon les équipements de base, fait apparaître un énorme déficit en milieu rural par rapport au milieu urbain. En effet, seuls 11,2% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'eau potable. En outre, l'électrification rurale n'est pas encore généralisée puisque seulement 57% des ménages utilisent le réseau public d'électricité. Quant au réseau public d'évacuation des eaux usées, il est disponible uniquement pour 1,7% des ménages ; le reste des ménages recourent à d'autres moyens tels les fosses sceptiques ou les puits perdus, pour se débarrasser de leurs déchets liquides.

Concernant les autres équipements de base, on note que 82,1% des ménages disposent d'une cuisine, 64,3% se servent d'un cabinet d'aisance chez eux, et 49,6% possèdent un bain local contre seulement 3,9% pour ceux qui ont un bain moderne ou une douche.

Tableau 42: Répartition des ménages selon les équipements de base et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	89,9	82,1	86,1
W.C	95,0	64,3	79,9
Bain moderne ou douche	41,7	3,9	23,2
Bain local	4,7	49,6	26,7
Réseau public d'électricité	78,3	57,0	67,8
Réseau public d'eau potable	77,2	11,2	44,9
Réseau public d'évacuation des eaux usées	73,3	1,7	38,2

Source : RGPH 2004

L'analyse de ce dernier chapitre laisse constater que la majorité des ruraux occupent des habitations de type rural, dépourvues du minimum requis en moyens de confort. Aussi, le milieu rural accuse un énorme déficit en termes d'équipements de base, traduit par une quasi absence du réseau d'évacuation des eaux usées et par un faible taux de raccordement au réseau public d'eau potable.

Toutes les conclusions tirées auparavant, permettent de voir que le milieu rural reste défavorisé par rapport au milieu urbain et constitue un champ favorable pour la prolifération de la pauvreté.

CONCLUSION

Conclusion

L'intégration de la population rurale dans le processus de développement durable, reste l'un des défis majeurs que doit relever le Maroc. En effet, la situation de cette population se caractérise par de graves déficits dans de nombreux domaines.

A cet effet, la présente étude a été élaborée afin de mettre la lumière sur ces déficits au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen.

Ainsi, les indicateurs présentés dans ce document, permettent de déceler les contraintes auxquelles sont confrontés les campagnards de la région, notamment les enfants et les femmes, et de soulever les écarts existants, par rapport aux citadins, en matière d'indicateurs socioéconomiques.

Concernant le niveau de vie des ménages en milieu rural, plus du quart de la population n'arrive pas à subvenir à ses besoins les plus élémentaires. Ce pourcentage dépasse même les 45% dans certaines communes. Tandis qu'en milieu urbain, le taux de pauvreté est limité à 12,2%.

Sur le plan de l'éducation, la situation du monde rural est également défavorisée si on la compare à celle des zones urbaines. En effet, le taux de scolarisation des enfants âgés entre 7 et 12 ans, en 2004, n'est que de 60,8% et est inférieur à celui des enfants des villes de 30 points. Aussi, près de 5 personnes sur 8, âgées de 10 ans et plus (tous sexes confondus) sévissent dans l'illettrisme contre 2 sur 7 en milieu urbain. Cette part est davantage élevée chez les femmes dont le taux d'analphabétisme frôle les 76%. Quant à la population alphabétisée, elle est constituée, en majorité des personnes ayant le niveau d'enseignement primaire.

Pour ce qui est de la situation économique, le secteur de l'agriculture emploie 76,8% des actifs occupés. Ceux-ci travaillent en tant qu'ouvriers et manœuvres agricoles à hauteur de 55,7%. Il est à noter

que le statut professionnel d'aide familial prévale dans les campagnes notamment chez le sexe féminin.

En ce qui concerne les conditions d'habitation, un peu plus des deux tiers des ruraux résident dans des habitations de type rural caractérisées par un faible taux de raccordement au réseau public de l'eau potable (11,2%) et celui de l'assainissement liquide (1,7%).

D'après l'état des lieux décrit, ci-dessus, il convient de signaler le caractère urgent des mesures à entreprendre afin de mettre à niveau la population des zones rurales. Ceci, ne peut être atteint qu'à partir de l'implication des individus et des acteurs locaux dans l'identification des priorités et des solutions à mettre en œuvre.

Ces déficits peuvent servir comme facteurs explicatifs du niveau élevé de la pauvreté rurale de la région. Ce travail, purement descriptif, peut être étendu à une analyse approfondie susceptible de donner le lien probable entre pauvreté rurale et certains indicateurs déficitaires de la population rurale.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n°1A : Taux de pauvreté (%) par région et milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	12,2	26,4	20,4
Meknes-Tafilalt	10,5	31,1	19,5
Marrakech-Tensift El Haouz	8,3	26,1	19,2
Sous-Massa-Draâ	7,5	26,8	18,9
Oriental	13,8	24,8	17,9
Doukala-Abda	8,7	19,5	15,6
Taza-Al houceima-Taounate	6,9	16,9	14,5
Tadla-Azilal	9,7	17,0	14,4
Fes-Boulemane	11,0	22,8	14,2
Chaouia-Ouardigha	9,4	16,7	13,5
Guelmim-Es-Semara	9,2	20,3	13,1
Tanger-Tetouan	8,6	17,6	12,4
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	6,0	16,7	8,0
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	6,2	10,1	6,3
Grand Casablanca	3,3	5,6	3,5
Oued Ed-Dahab-Lagouira	2,9	2,3	2,8
Ensemble	7,9	22,0	14,2

Source : Carte de pauvreté 2004

Tableau n°2A : Taux de pauvreté par province et milieu de résidence

Province	Taux de pauvreté (%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Kenitra	11,3	27,6	19,0
Sidi Slimane	15,3	26,5	22,3
Sidi Kacem	12,4	25,9	21,8
Ensemble	12,2	26,4	20,4

Source : carte de la pauvreté 2004

Tableau n°3A: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et les provinces en milieu rural de la région (%)

		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	Total
Kénitra	Masculin	50,7	44,6	4,6	100,0
	Féminin	48,1	48,2	3,8	100,0
	Ensemble	50,0	45,6	4,4	100,0
Sidi Slimane	Masculin	41,0	50,9	8,1	100,0
	Féminin	38,2	55,5	6,2	100,0
	Ensemble	40,1	52,4	7,5	100,0
Sidi Kacem	Masculin	43,7	49,2	7,1	100,0
	Féminin	42,3	53,2	4,5	100,0
	Ensemble	43,3	50,5	6,2	100,0
Ensemble	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	Ensemble	45,2	49,0	5,8	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°4A: Population régionale âgée de 5 ans et plus selon les dialectes utilisés, le sexe et le milieu de résidence

		1 seul dialecte	2 dialectes	Total
Urbain	Masculin	288 806	27 072	315 878
	Féminin	305 543	24 581	330 124
	Ensemble	594 349	51 653	646 002
Rural	Masculin	416 662	2 879	419 541
	Féminin	405 237	2 777	408 014
	Ensemble	821 899	5 656	827 555
Région	Masculin	705 468	29 951	735 419
	Féminin	710 780	27 358	738 138
	Ensemble	1 416 248	57 309	1 473 557

Source : RGPH 2004

Tableau n°5A: Population selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence

			Actif	Inactif	Total
Urbain	Masculin	Effectif	189244	160425	349669
		%	54,1	45,9	100,0
	Féminin	Effectif	68060	294694	362754
		%	18,8	81,2	100,0
	Total	Effectif	257304	455119	712423
		%	36,1	63,9	100,0
Rural	Masculin	Effectif	277324	197235	474559
		%	58,4	41,6	100,0
	Féminin	Effectif	71273	389606	460879
		%	15,5	84,5	100,0
	Total	Effectif	348597	586841	935438
		%	37,3	62,7	100,0
Région	Masculin	Effectif	466568	357660	824228
		%	56,6	43,4	100,0
	Féminin	Effectif	139333	684300	823633
		%	16,9	83,1	100,0
	Total	Effectif	605901	1041960	1647861
		%	36,8	63,2	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°6A: Effectif de la population active selon le sexe et le milieu de résidence

			Actif occupé	Chômeur	Population active
Urbain	masculin		149114	38568	187682
	féminin		41536	25794	67330
	Total		190650	64362	255012
Rural	masculin		246903	23199	270102
	féminin		55159	11035	66194
	Total		302062	34234	336296
Ensemble	masculin		396017	61767	457784
	féminin		96695	36829	133524
	Total		492712	98596	591308

Source : RGPH 2004

Tableau n°7A: Ménages selon les sources d'éclairage autres que le réseau public et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	0,2	6,8	3,4
Lampe à gaz	12,1	25,6	18,7
Kandyle ou bougie	6,0	11,1	8,5
Energie solaire	0,5	0,3	0,4
Groupe électrogène	0,3	0,5	0,4

Source : RGPH 2004

Tableau n°8A: Ménages selon les sources d'approvisionnement en eau autre que le réseau public et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Eau de puits	5,5	56,7	30,6
Eau de source	0,2	9,0	4,5
Fontaine publique	11,3	20,6	15,9

Source : RGPH 2004

Tableau n°9A: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	26,4	27,6	27,0
Entre 10 et 20 ans	28,7	24,8	26,8
Entre 20 et 50 ans	31,6	29,3	30,5
50 ans et plus	9,7	15,9	12,7
Non déclaré	3,5	2,4	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Bibliographie

- Annuaire statistique régional, année 2010
- Monographie régionale, année 2010
- Pauvreté, développement humain et développement social au Maroc, septembre 2004
- Caractéristiques démographiques et socio-économiques, Région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, RGPH 2004
- Encyclopédie WIKIPEDIA



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10

Fax : +212 (0)5 37 32 91 18

+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr